

PRÉTENDUE MORT D'UN MARIN DU MV BLIDA



LE MAE dément

Page 5

ANSEJ

Aucun rejet de dossier

Page 3

Pour Alger et ses environs

Iftar : 19 : 51

Imsak : 04 : 10

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1341 Lundi 8 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX AFRICAINS DE MAPUTO

L'Algérie vise 33 médailles d'or

Page 17

CITÉ BOIS DES PINS

LE BRAS DE FER SE POURSUIT

Lire page 3



OUARGLA



6 quintaux de concentré de tomates saisis

Page 5

TRIPARTITE DE SEPTEMBRE PROCHAIN

L'UGTA prépare ses dossiers

Il semble bien que le secrétaire général de l'UGTA n'ait pas profité pleinement de ses vacances qu'il aurait, d'ailleurs, écourtées. Abdelmadjid Sidi Saïd et les membres du secrétariat national de l'UGTA sont totalement absorbés par les préparatifs de la prochaine tripartite, prévue au mois de septembre.

Page 5

RAMADHAN 2011



Les inconditionnels de la mer

Page 4

POUR ÉVITER UNE AUTRE BANQUEROUTE ÉCONOMIQUE



Contacts tous azimuts sur la crise de la dette

Page 24

Repères

120

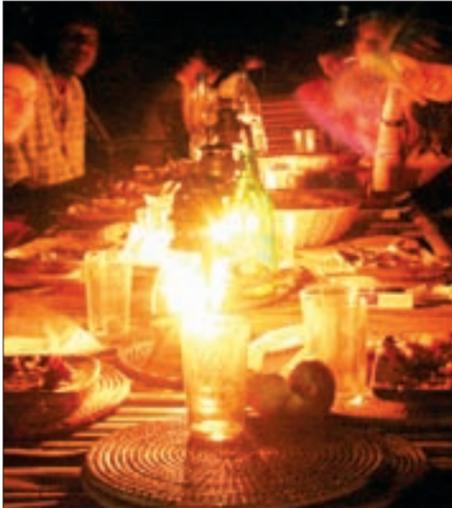
équipes composées de 240 agents de contrôle des prix et des pratiques commerciales et de répression de la fraude sont déployées depuis le début de ce mois à travers la wilaya d'Alger.

200 000

personnes ont été invitées par les autorités chinoises à quitter leur maison à l'approche du typhon Muifa qui devrait atteindre, à partir de samedi, les côtes de l'est de la Chine.

16

camions-citernes transportant des carburants pour les troupes de l'Otan en Afghanistan ont été détruits par l'explosion d'une bombe, samedi, dans le nord-ouest du Pakistan.



Le f'tour chaque jour à la chandelle

Dans la commune de Cherarba, les citoyens, rompent le jeûne sans électricité. La coupure peut, parfois, durer jusqu'au s'hor, ce qui irrite les familles qui se voient contraintes, chaque soir, à aller acheter des paquets de bougie pour la veillée. Ni télévision ni climatiseur en ces jours de grosses chaleurs. La population de Cherarba exprime son ras-le-bol et ne comprend pas pourquoi sa commune est la plus touchée. C'est que les coupures sont récurrentes tout au long de l'année et endommagent le plus souvent les appareils électroménagers. La Sonelgaz est vivement interpellée pour que soit mis un terme à cet état de fait qui, durant ce mois de Ramadhan, est une sacrée aubaine pour les voyous qui s'adonnent avec aisance au vol à la tire car, dans le noir, tous les chats sont gris.

L'urgence des urgences !

Le ministre de la Santé aurait saisi son collègue de l'Intérieur pour renforcer la sécurité au niveau des infrastructures hospitalières, particulièrement les services des urgences où les cas d'agression se font légion depuis quelques mois.

Une décision prise après qu'Ould Abbas ait été saisi par le corps médical et paramédical des urgences à travers le territoire national pour déplorer justement cette situation qui met à risque leur vie.



Le numéro de Sarkozy dans la nature !



Roger Karoutchi, ancien secrétaire d'Etat, s'est fait dérober son téléphone portable dans le métro. A l'intérieur, on y trouve les numéros de nombreux responsables politiques.

Le tout est heureusement protégé par un mot de passe. Voilà un pickpocket qui risque d'être surpris lorsqu'il consultera le répertoire du téléphone qu'il a volé dans le métro. Car, le portable dérobé est celui de l'ancien secrétaire d'Etat, Roger Karoutchi, et qu'il contient bon nombre de numéros de responsables politiques, dont celui de Nicolas Sarkozy. «Je descendais au métro Poissonnière. Et au moment de descendre, un grand gaillard m'a légèrement bousculé. J'ai mis toute de suite ma main dans ma poche, et j'ai constaté qu'évidemment il m'avait volé mon téléphone portable», a raconté sur RTL le conseiller régional UMP. Le vol, qui a eu lieu mardi d'après Le Parisien de vendredi, a été confirmé de source policière. L'ancien secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, proche de Nicolas Sarkozy, a confirmé détenir dans son répertoire les numéros de téléphone «de beaucoup de responsables politiques», y compris celui du président de la République.

CITÉ BOIS-DES-PINS

Le bras de fer se poursuit

Après plusieurs «rounds» d'affrontements entre les policiers antiémeutes et les habitants de la cité Bois-des-Pins à Hydra, ayant fait des dizaines de blessés dans les deux camps ; plusieurs descentes musclées ont eu lieu dès les premières heures de la matinée d'hier.

PAR AHMED BOUARABA

C'est à 6h du matin que les éléments de la Sûreté nationale ont commencé à perquisitionner plusieurs appartements de ladite cité, au nombre de 4 600, témoignent les habitants. Selon leurs dires, les policiers ont procédé à plusieurs arrestations. D'autres iront même à dire que certains éléments des forces de l'ordre ont à maintes reprises brutalisé les protestataires. D'ailleurs, disent-ils, «plusieurs manifestants ont été transférés vers des hôpitaux».

Il convient de noter, dans ce contexte, que plusieurs blessés dans les camps des deux belligérants ont été constatés hier. Rappelons que suite à la décision de la wilaya d'Alger de construire un parking à étages sur un espace vert de plus de 11 000 mètres carrés, les choses ont tourné au vinaigre. Selon les habitants, il ne s'agit



Scènes de désolation vécues à la cité Bois-des-Pins de Hydra.

pas que d'un parking mais aussi d'un centre commercial. Estimant que ledit projet était illégal plusieurs affrontements féroces ont eu lieu depuis déjà un mois entre ces jeunes et les policiers. En date du 8 juillet dernier, le comité des sages de la cité a lancé un appel dénonçant le fait que la population n'a jamais été consultée et appelant au respect de la loi sur l'urbanisme afin d'«éviter» tout dérapage. Depuis, l'indignation est totale et l'affrontement est dès lors «inévitable».

Les jeunes, décidés plus que jamais à

«protéger» leur jardin, qui était constitué d'une centaine d'arbres centenaires, ont ainsi engagé des affrontements féroces avec les éléments de la police dénonçant, en plus, la volteface du wali d'Alger, qui, quatre ans auparavant, «avait signé une circulaire recommandant la prise en charge et la protection de l'espace naturel et forestier des Bois-des-Pins», ont-ils dit. Notons, en outre, que la justice a été saisie sur ce conflit par les habitants.

Après avoir reporté l'audience trois fois, le parquet devra trancher aujourd'hui. Pendant ce temps, la société en charge de la réalisation de ce parking poursuit toujours son opération. Les habitants, eux,

estiment qu'il ne s'agit d'autre chose que d'un scénario cisjordanien et que c'est purement de la «hogra». Sinon, disent-ils, comment se fait-il que l'affaire est en justice mais les travaux n'ont pas été interrompus ? Cette «théorie» a été nourrie par la transformation, en 2010, de l'école primaire de la cité Lalla Fathma-N'Soumer en cèlibatorium de la police.

A cette époque, les autorités locales ont déclaré que ledit établissement nécessitait une «désaminiotification». Juste après son évacuation, l'école est, sans aucune opération, devenue une auberge pour les policiers. Selon les habitants, «ils se préparaient pour cette bataille», d'autant plus, soutiennent-ils qu'un retard d'une année est enregistré quant à ce parking. Notons, enfin, que les habitants n'ont pas hésité à pointer du doigt les éléments de la police les accusant de manque de respect et d'atteinte à la bonne morale dans certains cas.

Les policiers, eux, disent qu'ils font face à des provocations et à des vulgarités. C'est dire que c'est dans cette optique que le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel avait déclaré que «nous faisons face aux dysfonctionnements de l'administration locale».

Autrement dit, la police paye les pots cassés de l'administration mais cela ne légitime, en aucun cas, d'éventuels dépassements de la part des policiers, d'une part, ni le manque de civisme de certains citoyens, d'autre part.

A. B.

ANSEJ

Aucun rejet de dossier

PAR RAYANE NASSIM

Aucun dossier de jeune promoteur d'un projet d'activité initié dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) n'a été rejeté, contrairement aux rumeurs ayant circulé ces derniers temps, a-t-on appris dimanche auprès de cette Agence. «Aucun dossier de projet d'activité de jeune promoteur de l'Ansej qui répond aux conditions d'accès n'est rejeté par le comité de sélection, de validation et de financement des projets», a affirmé le directeur général de l'Ansej, Mourad Zemali. Au total, 108.573 dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs ont été validés parmi les 333.705 dossiers déposés durant le premier semestre 2011 (janvier-juin). Le même responsable a expliqué qu'une partie des dossiers qui n'ont pas été validés a été tout simplement «réorientée» vers d'autres activités répondant aux besoins de l'économie nationale et au marché de l'emploi, dans le but d'assurer la viabilité et la pérennité de la micro-entreprise, a-t-il précisé. Ces mesures d'orientation, a ajouté ce responsable, s'inscrivent dans le cadre du programme d'accompagnement de l'Ansej, mis en place au profit des jeunes promoteurs de projets d'activités. L'objectif de l'Ansej est d'orienter les jeunes promoteurs vers les activités du BTPH, de la pêche, du tourisme, de l'hydraulique, soit ceux qui répondent à la demande de l'économie nationale dans le but d'assurer la pérennité des entreprises réalisées par les jeunes citoyens. Par ailleurs, Zemali a

affirmé que les activités liées au domaine de l'élevage, auparavant gelées dans certaines wilayas frontalières, étaient ouvertes aux jeunes pour la création de leurs micro-entreprises, ajoutant que cette opération sera suivie de «mesures d'accompagnement» sans préciser lesquelles. D'autre part, a-t-il révélé, toute activité de transport est «saturée pour l'exercice 2011», car, le quota d'accès des jeunes promoteurs à cette activité est «dépassé» pour cette année, soulignant que toute demande déposée dans ce créneau est «orientée» vers d'autres activités. S'agissant du bilan global de l'Ansej depuis le lancement de ce dispositif en 1997, M. Zemali a indiqué que 151.298 microentreprises ont été créées à ce jour dans le cadre de l'Ansej dans ses trois formules, notamment la formule triangulaire (promoteur-Ansej-banque), ayant généré 418.923 emplois. Sur la totalité des microentreprises créées, 95% d'entre elles «ont réussi», alors que les quelque 6.000 entreprises restantes ont, selon les cas, soit arrêté leurs activités soit subi des difficultés et des retards de remboursement des crédits, selon Zemali. La part de l'Ansej dans l'octroi des prêts non rémunérés (PNR) aux jeunes promoteurs est évaluée, au 30 juin dernier, à 79 milliards de dinars, contre 242,8 milliards DA pour les banques et 53,5 milliards DA au titre de l'apport personnel du postulant au crédit, a-t-il encore précisé. A la même échéance, le montant total d'investissement pour la création des 151.298 microentreprises se monte ainsi à 375,3 milliards DA.

R. N.

Sous la Plume

Faux pas

PAR SORAYA HAKIM

Les résidants de la cité Bois-des-Pins, petite enclave populaire dans le quartier de la «jet set» d'Alger, sont malmenés depuis un certain temps. Because... la réalisation d'un parking à étages avec boutiques pour un coût de 1,4 milliard de dinars sur un espace vert d'une superficie de 11000 m². Pour les contestataires, le projet est basé sur l'illégalité puisque, selon leurs dires, le terrain appartenait jadis à une société immobilière française et celle-ci aurait cédé les appartements avec le terrain dans l'indivision. «Faux !» rétorque l'Administration, «la forêt appartient aux Domaines». La guerre est, donc, déclarée entre les «propriétaires» qui estiment que la loi sur l'urbanisme est bafouée et l'Etat, sourd aux doléances, qui poursuit les travaux à une cadence avancée pour rattraper le retard pris dans cette réalisation sur cet espace vert constitué d'une centaine d'arbres centenaires (pins, eucalyptus et oliviers) et 80 autres plus jeunes plantés par les habitants. Un crime pour les habitants qui ne comprennent pas

le silence du ministère de l'Environnement qui aurait dû mettre le holà, et la volte-face du wali qui avait initialement assuré la prise en charge et la protection de l'espace naturel pour faire machine arrière et donner ainsi quitus à un «massacre à la tronçonneuse». Le dispositif des services de police mis en place pour assurer la sécurité de l'entreprise réalisatrice a mis le feu aux poudres et s'est soldé par des affrontements de vive intensité malgré les appels au calme d'un comité de sages constitué de personnalités de la société civile influentes. Malgré cela, ce qui devait arriver arriva. Descente nocturne dans les maisons, interpellations musclées, tirs avec armes antiémeutes à balles de caoutchouc qui peuvent causer de sérieuses blessures ou même provoquer la mort. Des dérapages fâcheux pouvant conduire à une révolte sociale que d'aucuns ne voudraient qu'elle mène au chaos. Les incidents de Sidi Bouzid qui ont conduit à la révolte de Jasmin ne sont pas si loin et doivent nous faire prendre conscience qu'on ne devrait pas jouer avec le feu. S. H.

« Pour les contestataires, le projet est basé sur l'illégalité puisque, selon leurs dires, le terrain appartenait jadis à une société immobilière française et celle-ci aurait cédé les appartements avec le terrain dans l'indivision. »

TABLES DE LA RAHMA Il y a de tout...

PAR INES AMROUDE

En ce mois particulier de Ramadhan, la société algérienne en général, et algéroise plus spécialement, semble bien se porter en termes de partage, du moins en apparence. Une tournée à travers certains quartiers d'Alger, peu avant la rupture du jeûne, le laisse penser. Dans la seule rue Hassiba-Ben-Bouali, au cœur de la capitale, pas moins de trois "restaurants de la rahma" offrent gracieusement près de 500 repas par jour. Des repas complets, se plaisent à lancer les responsables de ces lieux de restauration inédits dont la devise peut être déclinée ainsi : "Chorba, plat de résistance et un dessert pour tous". A 19h déjà, rapporte l'APS, soit à peu près 45 minutes avant l'"adhan", les places sont presque toutes occupées par des hommes dont la plupart se recrutent parmi des travailleurs dont la présence à Alger, bien loin des leurs, vivant quelque part à l'intérieur du pays, ne se justifie que par une obligation ponctuelle dans la capitale ou, plus significatif, la nécessité de gagner sa vie là où l'emploi est relativement disponible. C'est que les tables, bien alignées, rappellent celles que l'on a connues lorsqu'on accomplissait sagement son service militaire : des personnes originaires de toutes les régions d'Algérie ou presque sont assises l'une à côté de l'autre pour des motifs aussi différents qu'intéressants à entendre. Abeldjebbar Bechiriya est de Annaba et est à Alger pour être au chevet d'un proche hospitalisé. "Si je suis là, dans ce restaurant, c'est parce que les lieux sont tout proches de l'hôpital. C'est pratique et en plus, c'est gratuit", dit-il sans émotion particulière. Juste en face de lui, Salah, natif de Jijel, loue un petit commerce de proximité à El Biar, sur les hauteurs d'Alger. Ici, il n'a personne pour lui préparer à manger. Il changera de train de vie le jour où il aura les moyens sociaux pour le faire. Quant à Mohamed de Skikda, il est maçon : "Si j'accepte de me restaurer sans verser le moindre centime, dit-il avec une certaine amertume, c'est parce que je m'efforce de faire quelques économies sur le budget-repas, grâce au mois (ainsi doublement béni) de Ramadhan, pour pouvoir les envoyer à ma famille là-bas dans mon village". Ces quatre personnes représentent en quelque sorte un échantillon assez représentatif des motivations des uns et des autres, sans oublier évidemment tous ceux qui, totalement démunis, n'ont pas d'autre choix que de se présenter dans ces sortes de "restaurants du cœur". Et c'est là où l'émotion est plus présente. Au niveau du foyer des cheminots, rue H.-Ben-Bouali, un peu mieux organisé que d'autres réfectoires visités, quelques familles ont pris place dans une salle réservée. En fait, seuls les femmes et les enfants sont admis dans cet espace minuscule où la peinture défraîchie rappelle la détresse dans laquelle vivent ces gens dont la pudeur n'a d'égale que la "fierté piétinée", comme ils l'admettent. "Nous sommes venus quémander une pitance qu'on veut bien nous offrir", avoue, amère et résignée, Hafida (certainement un pseudonyme), femme de ménage, mère de deux enfants, inconscients de la situation car trop petits. Avec son maigre revenu, elle arrive généralement à joindre les deux bouts mais, pour ce mois-ci, elle préfère économiser sur la nourriture pour pouvoir acheter à ses rejets les habits de l'Aïd. Ces centaines de personnes n'ont aucune idée de la manière avec laquelle a été préparé ce repas gratuit. Et quand on leur pose la question, ils se montrent curieusement positifs : "Les cuisines doivent être propres, autrement on ne leur aurait jamais attribué la concession", qui coûte tout de même de l'argent à la communauté nationale. Car, effectivement, pour les restaurants choisis dans le cadre de cette opération de solidarité, cela reste une opération commerciale rentable, avant d'être caritative. L'APC de Sidi M'hamed comme tant d'autres, débourserait une moyenne de 300 dinars par repas. Les restaurants conventionnés avec cette APC écoulent une centaine de repas par jour, ce qui donne un chiffre d'affaires individuel de quelque 900.000 dinars sur tout le mois. Selon certains d'entre eux, ce revenu compenserait largement les recettes des mois de disette où ils servent une cinquantaine de repas à peine par jour. A ce propos, l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger annonçait il y a quelques jours, "plus de 800.000 repas prévus durant le Ramadhan dans le cadre des actions de solidarité, et ce nombre dépasserait le million si nécessaire".

I. A.

RAMADHAN 2011

Les inconditionnels de la mer



Le Ramadhan n'est pas arrivé à disqualifier totalement la baignade en mer et les séances de bronzage. Même si leur nombre a sensiblement diminué, les estivants continuent tout de même à fréquenter les plages. La station balnéaire de Sidi Fredj sur la côte ouest d'Alger, a attiré en ce 6 août, jour de week-end, un monde assez appréciable.

PAR LARBI GRAÏNE

À 14 hs, un soleil radieux dardait déjà ses rayons les plus chauds sur le sable et les corps étendus. La mer est d'un calme olympien. On affiche le drapeau vert. Une scène insolite attire le regard. On voit de dos une femme couverte d'un haïk qui a traîné sa chaise en plastique sur le rivage. Son souci majeur : quêter un rafraîchissement en trempant les pieds dans l'eau. Il y a certes moins de parasols et de tables occupés que d'habitude. Ce package (un parasol, 4 chaises et une table en plastique) est loué à raison de 1.400 ou 1.600 DA la journée. « Nous avons dû baisser les prix eu égard à la diminution de l'affluence, nous cédonos maintenant le package à 600 ou 800 DA » explique le gestionnaire. Selon lui cette baisse des tarifs a encouragé beaucoup de gens à venir. La dimension religieuse du mois de carême ne faisant pas de doute, chacun y va de ses scrupules. « Je fais ça pour les enfants, on profite de ce moment où il n'y a pas beaucoup de monde, on a l'avantage de surveiller facilement les enfants. On peut se baigner certes, mais il y a risque d'avalier de l'eau par la bouche ou le nez » nous dit Fateh, 50 ans, venu d'El Achour. Et d'ajouter « ce n'est qu'en ce mois-ci que la mer s'est calmée, souve-

nez-vous, tout au long de juillet, la mer était très agitée ». Il y a certes moins de familles qu'en temps normal, mais celles-ci n'ont pas tout à fait rompu avec la mer. On les voit se prélasser sous les tentes ou s'élaner sur les vagues. Mêmes des sexagénaires n'ont pas hésité à se mettre torse nu et à faire quelques plongeurs. Pour Ali, la quarantaine, responsable d'un organisme culturel à Paris « Sidi Fredj fait partie de mes plages préférées puisqu'on se sent relativement en sécurité et les enfants peuvent s'amuser sans grand danger ». Cet émigré qui vient en Algérie 1 ou 2 fois par an, a préféré ne pas reprendre l'avion comme l'ont fait des milliers de ses compatriotes. « Pour moi c'est une occasion formidable de se retrouver en famille, au-delà de l'aspect religieux du ramadhan, c'est un moment de retrouvailles, on peut y partager le repas tous ensemble ». Selon Ali « les émigrés qui ont écourté leur séjour dès le mois du jeûne l'ont fait à cause de l'habitude qu'ils ont là-bas d'être en activité pendant la journée, alors qu'ici ils n'ont presque rien à faire, idem pendant la soirée puisque ça manque d'animation ». L'Algérie recèle des plages très belles et magnifiques qui supplantent celles d'Europe mais beaucoup reste à faire sur le plan de l'organisation, de la gestion et de la propreté. Et notre émigré de lancer « pour l'anecdote » : « Pas plus que tout à l'heure on était à Palm Beach, nous avons failli être victimes d'un véritable racket, nous avons eu affaire à ces fameux parkings auto-déclarés et autoproclamés. Si ces jeunes (qui tiennent les parkings, NDLR) font réellement leur travail, on n'hésitera pas à leur donner de l'argent, le problème c'est qu'ils vous exigent de payer à l'avance, une fois l'argent empoché, ils ne vous surveillent pas la voiture et si vous refusez de payer, ils vous menacent. C'est ce que j'ai fait, j'ai refusé de payer, la tension est montée et comme la scène s'est passée devant la gendarmerie qui est présente sans qu'il y ait de réaction conséquente, j'ai décidé de changer de plage et de venir à Sidi Fredj ». « Ici au

moins il y a un vrai parking, un vrai gardien et des tickets, et donc pas de problèmes pour payer » conclut-il. Abdeslam vient à la plage pour se déstresser de son boulot de fonctionnaire. S'il avoue être content, n'hésitant pas à prendre sa baignade, quelque chose le tracasse cependant « Venir à la plage au mois de Ramadhan c'est bien, encore faut-il qu'il n'y ai pas de femmes, normalement il ne devrait y avoir que des hommes, les femmes peuvent venir la nuit » lance-t-il. Et d'ajouter « la présence des femmes incite à déguerpier ». Et pourtant la physionomie de Sidi Fredj dément ce sentiment. Il y a comme un accord tacite dans l'air sur le fait que cet espace appartient à la convivialité et à l'esprit de tolérance. Nous déménageons à Palm Beach, à quelques encablures de là. Même ensoleillement, même lumière intense. Beaucoup se préoccupent de leur bronzage qu'ils ne veulent pas voir partir de sitôt. On est affalé sur le sable, et les enfants très joyeux courent dans tous les sens. Une boutique est ouverte. Elle vend des boissons et des rafraîchissants destinés à cette tranche d'âge. Des cris s'élèvent. A coup sûr c'est une dispute, un jeune s'est ridiculisé en tentant de s'improviser en police des mœurs. Il approche deux dames d'âge mûr se languissant sur le sable pour leur conseiller « un peu de pudeur », autrement dit il les a exhortées à couvrir leur corps. Ça a fait une scène de tragi-comédie. Les deux dames étaient des personnes à poigne. Le monsieur, sauvé in extremis par un estivant a été sommé gentiment de quitter les lieux. Akli, 30 ans employé à SEEAL, lui a jeté l'hameçon, il a planté sa canne à pêche sur le rivage qu'il épie de son parasol. Son seul souci est de pêcher la dorade qui serait avec le marbré et la sarde très abondante dans la région. Arrivé à 10 h, il n'a rien encore dans l'es-carcelle à 15 h. « C'est le fait de la pollution, les poissons ont fui, je profite tout de même de ces moments où il n'y a pas foule pour venir pêcher » dit-il.

L. G.

TRIPARTITE DE SEPTEMBRE PROCHAIN

L'UGTA prépare ses dossiers

Il semble bien que le secrétaire général de l'UGTA n'ait pas profité pleinement de ses vacances qu'il aurait, d'ailleurs, écourtées. Abdelmadjid Sidi Saïd et les membres du secrétariat national de l'UGTA sont totalement absorbés par les préparatifs de la prochaine tripartite, prévue au mois de septembre. Pour être fin prête à cet important rendez-vous, la centrale syndicale se doit bien de préparer au moindre détail les dossiers qu'elle compte défendre auprès de ses deux autres partenaires, en l'occurrence le gouvernement et le patronat, privé et public.

PAR KAMAL HAMED

Selon Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, qui est très proche de la direction de l'UGTA, notamment de Sidi Saïd, le syndicat s'attèle à peaufiner certains dossiers,



à l'exemple de celui relatif à l'augmentation des salaires et du SNMG, la protection de l'économie nationale et le sauvetage de la filière textile.

La secrétaire générale du PT, qui s'est exprimée avant-hier lors d'une réunion du bureau politique de son parti, a estimé que «la prochaine réunion de la tripartite doit être l'occasion d'engager une véritable réforme sociale». Ainsi, pour mieux pré-

parer les dossiers brûlants de ce rendez-vous qui constituera incontestablement l'événement majeur de la rentrée sociale et politique, l'UGTA a installé plusieurs groupes de travail. Selon des sources proches de la centrale syndicale, le secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd «veille personnellement au grain en vue d'achever l'élaboration des propositions du syndicat qui seront par la suite soumises au gouvernement et au patronat». Il est, donc, certain que le dossier des salaires sera bel et bien présent lors de cette rencontre tripartite. Il y a quelques semaines, Sidi Saïd a laissé clairement entendre que la centrale syndicale ne se contentera pas de revendiquer une augmentation de salaire, mais soumettra aussi à ses deux partenaires une proposition relative à la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG). Ce dernier a été augmenté, pour rappel, à l'issue de la 13^e tripartite qui a eu lieu au début du mois de décembre 2009. Le SNMG est, donc, passé et ce, à compter de janvier 2010 de 12 000 à 15 000 DA. C'est la première fois, depuis 1991, que le SNMG est augmenté de plus de 2 000 dinars.

Tout porte à croire que l'UGTA va demander une autre augmentation du SNMG. Selon des sources syndicales, l'UGTA compte revendiquer un SNMG de 20 000 DA. En plus de ce dossier, l'UGTA évoquera aussi la question des retraites, comme l'a, d'ailleurs, confirmé à maintes reprises Sidi Saïd. «Nos retraités ont besoin aujourd'hui de plus de considération, et leur dossier sera le premier à être examiné lors de la prochaine tripartite», a-t-il, ainsi, affirmé il y a quelques temps.

La promotion de la production, nationale sera le troisième grand dossier que défendra l'UGTA devant ses deux partenaires. Dans ce contexte, il est évident que les représentants de la centrale syndicale aborderont la question de la friperie et ne manqueront pas d'exprimer leur souhait que le projet de loi de finance de 2012 «évacue» l'article contenu dans la loi de finance complémentaire 2011, adoptée dernièrement par le Parlement et qui autorise son importation. Par la même, c'est le dossier de la relance de la filière textile qui sera discuté par les trois partenaires.

K. H.

LA RUMEUR D'UN ÉVENTUEL DÉCÈS PARMIS LES OTAGES AGGRAVE LEUR DÉTRESSE

Les familles des marins du MV Blida désespérées

Les familles des marins otages du vraquier MV Blida, en Somalie, ont organisé un énième rassemblement hier, à la place de la Grande-Poste d'Alger, pour exprimer leurs vives inquiétudes du sort réservé aux leurs. «17 marins se trouvent entre les mains des pirates somaliens depuis 8 mois, et les autorités assistent en spectateurs», «L'Algérie n'a-t-elle pas la puissance d'exiger la libération de ses ressortissants ?», «Nous réclamons des informations sur nos enfants», sont, entre autres, autant de slogans brandis par les familles des otages, dont des femmes et des enfants sans nouvelles de leurs parents et conjoints. L'inquiétude des familles des otages du vraquier MV Blida a augmenté d'un cran suite aux folles rumeurs qui circulent ces derniers jours, faisant état de la mort d'un des 17 marins détenus par les pirates somaliens. «Nous allons poursuivre nos rassemblement jusqu'à leur libération, c'est tout ce que nous puissions faire», a lancé une femme visiblement éprouvée par la mésaventure de son conjoint en compagnie des autres marins algériens. La détresse des familles des otages ne fait que grandir de jour en jour, après avoir organisé une multitude

de rassemblements dans plusieurs endroits de la capitale. Les assurances émises par le ministère des Affaires étrangères suite au dernier sit-in des familles des otages, n'a pas pour autant apaisé leur désarroi. Le porte-parole du MAE a indiqué que les autorités algériennes suivent de manière permanente le dossier. Auparavant, les familles avaient été reçues par l'ambassadeur de Jordanie en Algérie, dont le pays est l'affréteur dudit navire MV Blida, mais sans résultats puisque les choses restent au stade des promesses. En effet, la Jordanie, tout comme l'Algérie d'ailleurs, ont adhéré à la résolution onusienne de non-paiement de rançons aux pirates et terroristes. L'Algérie avait même initié le projet de criminaliser le paiement de rançons, notamment au Sahel où les hordes d'Aqmi se sont enrichies à coup de kidnappings de touristes européens. C'est la principale contrainte qui empêche de libérer les 17 marins algériens, otages des pirates somaliens depuis plus de 8 mois. Les ravisseurs ont bien entendu exigé le versement d'une rançon, mais les autorités algériennes ne semblent pas adhérer à cette option, car, se serait piétiner ses propres propositions concernant le paie-

ment de rançons aux criminels et terroristes. En parallèle, les 17 marins algériens et leurs familles souffrent le martyre. Dilemme inextricable pour les autorités. Les familles, elles, semblent déterminées à poursuivre la pression à travers des

rassemblements et des actions pacifiques dans la rue. Il faut dire que ces familles ont gagné la sympathie des citoyens, en témoignent les élans de solidarité exprimés un peu partout.

M. Chebbine

PRÉTENDUE MORT D'UN MARIN DU MV BLIDA LE MAE dément

Tous les membres de l'équipage algérien du vraquier MV Blida, qui avait fait l'objet, début janvier, d'un acte de piraterie en haute mer, sont «sains et saufs» et l'information au sujet de la mort d'un marin est «fausée», a affirmé, hier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Nous avons pris les contacts nécessaires et il s'avère que tous nos ressortissants otages des pirates somaliens sont sains et saufs», a déclaré à l'APS le porte-parole du MAE, Amar Belani, démentant ainsi l'information rapportée par la presse et certains sites Internet selon laquelle un membre de l'équipage algérien du navire MV Blida serait décédé. «Il s'agit à l'évidence d'une fausse information et j'espère que certains de nos marins auront l'occasion, très prochainement, de confirmer, à leur tour et de vive voix, à leurs parents que c'est une fausse information qui ne fera pas fléchir notre mobilisation pour obtenir leur libération dans les meilleurs délais possibles», a indiqué le porte-parole. De son côté, Nacereddine Mansouri, directeur général de l'International Bulk Carriers (IBC), armateur du navire MV Blida, a affirmé que l'affréteur (Leadarrow), joint par téléphone, «en contact permanent avec les pirates, dément catégoriquement la mort d'un marin algérien et déclare que cette information est dénuée de tout fondement». Le ministère des Affaires étrangères avait indiqué, le 28 juillet dernier, que les autorités algériennes suivaient de «très près» et avec une «attention soutenue» la situation des ressortissants algériens détenus par des pirates au large de la Somalie. Le vraquier battant pavillon algérien, MV Blida, avait été victime, le 1^{er} janvier dernier, d'un acte de piraterie en haute mer, alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa au Kenya. Le navire avait à son bord un équipage de 27 membres, dont 17 de nationalité algérienne.

R. N.

OUARGLA

Saisie de plus de 6 quintaux de concentré de tomate avarié

Plus de six quintaux de concentré de tomate périmé ont été saisis au début du mois de Ramadhan par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, a-t-on appris du directeur du commerce de la wilaya. Cette quantité de tomates, dont la date de péremption était dépassée, a été saisie ainsi qu'une autre quantité de sucre également périmé pour une valeur globale de plus de 90 000 DA, a indiqué Okacha Doghmane. «Ces produits, ayant fait l'objet de saisie, se trouvaient parmi une quantité d'autres denrées alimentaires de base destinées aux familles nécessiteuses, dans le cadre de l'opération de solidarité dite "couffin de Ramadhan"», a révélé le même responsable. Ces quantités de tomates et de sucre

«ont été détruites et remplacées par d'autres quantités saines, ne présentant aucun risque pour la santé des consommateurs», a-t-il ajouté. Dans le souci d'assurer, durant le mois de Ramadhan, un meilleur suivi du commerce de produits alimentaires, Okacha a indiqué que 33 brigades de contrôle ont été constituées à travers la wilaya et interviennent aux moments de fortes activités commerciales, notamment durant les après-midi et en soirée (après la rupture du jeûne). Parmi les tâches dévolues à ces brigades, dans le cadre d'un programme d'action spécial Ramadhan, la lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales illicites, notamment en ce qui concerne le respect des normes de commercialisation des pro-

duits de base et des prix de produits plafonnés, à l'exemple du lait pasteurisé, de la semoule, du pain, du sucre et de l'huile. Le directeur du commerce de la wilaya a, par ailleurs, fait état de la réalisation, avant la fin de l'année 2011, à travers la wilaya de Ouargla, de trois projets commerciaux, dont le nouveau marché de gros des fruits et légumes d'un coût de plus de 100 millions DA. Concernant les deux autres projets, ils portent sur deux marchés couverts à Ouargla et à Touggourt, sachant qu'il s'agit de deux anciens espaces commerciaux ayant bénéficié d'une action de restauration et de réhabilitation, pour un coût de 10 millions de DA chacun.

L. B.

MAGHNIA 2 tonnes de cuivre saisies

Les services des douanes ont saisi, samedi à Maghnia (Tlemcen), 2,2 tonnes de cuivre dissimulées dans un camion frigorifique avec deux personnes à bord, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale des douanes. La marchandise a été saisie au niveau de la RN 7 reliant les communes de Maghnia à El-Ghazaouat à l'entrée du village El-Batim. Le cuivre était dissimulé dans ce véhicule derrière 480 sacs de lait. La valeur de la marchandise et du camion saisis est estimée à 1,91 million DA. L'amende douanière est fixée à 19,14 millions DA.

LE MARCHÉ CHINOIS ATTIRE LES PRODUCTEURS D'HUILE D'OLIVE

Les opérateurs économiques algériens intéressés par l'exportation

De nombreux entrepreneurs algériens producteurs d'huile d'olive sont intéressés par l'exportation de leurs produits du terroir vers des pays euro-méditerranéens, nord-américains (Etats-Unis d'Amérique et Canada), africains et, plus particulièrement, par le marché chinois qui attire de plus en plus d'exportateurs de cette matière première importante et riche en vitamines.

PAR AMAR AOUMER

En effet, l'Agence algérienne de promotion des exportations et du commerce extérieur (Algex) annonce que «l'ambassade d'Algérie en République populaire de Chine met à la disposition des exportateurs potentiels algériens de l'huile d'olive, une liste de points de vente et d'exposition du produit en Chine». En fait, soulignant la nécessité



té d'accorder plus d'intérêt à ce vaste marché d'un milliard 345 millions de consommateurs que représente la Chine, le service commercial de l'ambassade d'Algérie à Pékin tient «à inviter les entreprises algériennes à pénétrer ce marché et à tirer profit de l'énorme potentiel de développement qu'il offre, notamment à travers le segment alimentaire qui recèle de véritables opportunités».

L'Algex ajoute que «de par leurs avantages comparatifs, les produits du terroir tels que les dattes, l'huile d'olive et les vins pourraient, en effet, trouver des niches intéressantes».

Les consommateurs chinois commencent à

apprécier l'huile d'olive et les produits agricoles algériens biologiques et sollicitent de plus en plus les denrées alimentaires et agroalimentaires made in Algeria. «Introduite récemment en Chine par les principaux producteurs de la région méditerranéenne, l'huile d'olive connaît une commercialisation et une consommation de plus en plus importantes», souligne encore la mission diplomatique algérienne à Pékin, qui convie les opérateurs économiques algériens à «accorder plus d'intérêt à ce marché en pleine expansion et marquer sa disponibilité pour soutenir toute initiative dans ce sens».

tative dans ce sens».

Alors qu'auparavant, la Chine importait l'huile d'olive essentiellement de pays européens connus pour la qualité de leurs produits naturels, aujourd'hui, ce pays le plus peuplé de la Planète diversifie ses importations d'huile d'olive et s'oriente sur le marché algérien, jugé porteur et juteux.

Ainsi, dans cet ordre d'idées, des statistiques douanières indiquent, en effet, que l'huile d'olive importée par la Chine provient essentiellement d'Espagne, d'Italie ou de Grèce qui représenteraient, respectivement, 40%, 30% et 20% du volume total des importations du pays. «Totalisant 392 tonnes en

2011, les importations chinoises d'huiles d'olives sont passées à 4.500 tonnes en 2005. Celles-ci auraient augmenté de 70% par an, en moyenne, ces dernières années», selon l'Algex.

Les observateurs et les différents investisseurs et entrepreneurs visitant régulièrement la Chine lors des foires et expositions agroalimentaires soulignent que la Chine veut optimiser ses importations d'huile d'olive. «Plus coûteuse que l'huile végétale, la consommation d'huile d'olive en Chine reste encore marginale. Cependant, au vu des nombreux exposants qui participent depuis 2005 à l'exposition Oil China de Shanghai, la Chine, avec son 1,3 milliard de consommateurs, constitue un marché très prometteur pour des pays tels que la Tunisie, le Maroc et la Jordanie qui, à la faveur d'actions promotionnelles importantes, sont, pour certains, déjà présents sur le marché avec l'ambition de s'y positionner durablement», poursuit l'Algex.

Ainsi, étant donné que le marché chinois est très friand en huile d'olive pure et qualitative, les exportateurs algériens pourront y trouver un créneau opportun pour y commercialiser leurs produits, très prisés, d'ailleurs sur le marché euro-méditerranéen.

L'Algex estime que «ce sont des exemples qui devraient donner matière à réflexion à la filière oléicole algérienne qui gagnerait à faire connaître son produit à travers une participation aux salons spécialisés consacrés, en Chine, à l'huile d'olive et ce, pour tirer avantage des opportunités de pénétration du marché qui s'y présentent».

A. A.

SELON LA COSOB

Le marché obligataire replié en 2010

PAR INES AMROUDE

Le marché des obligations en Algérie s'est replié en 2010 atteignant un encours global de 151,89 milliards (mds) de dinars contre 179,16 mds de dinars en 2009, selon les chiffres publiés samedi par la Commission d'organisation et de surveillance de Bourse (Cosob).

Ce recul du marché obligataire représente un taux de 15%, une baisse enregistrée sous l'effet d'arrivée à échéance de quatre emprunts obligataires, totalisant un montant de 27,26 mds de dinars, a précisé la Cosob dans son rapport annuel de 2010, rapporté par l'APS.

Il s'agit des emprunts d'Air Algérie, Enafor

(entreprise de forage), Sonelgaz et de l'ENTP (travaux aux puits), selon la même source.

Quant à l'encours des obligations cotées à la Bourse d'Alger, il se situe à la fin de l'année 2010 à 69,85 mds de dinars contre 80,04 mds de dinars, soit une diminution de plus de 14%, représentant l'emprunt obligataire grand public de la compagnie Air Algérie, arrivé à échéance le 1er décembre 2010.

En revanche, le marché primaire des actions a renoué en 2010 avec la hausse, avec les émissions de titres de capital après une longue absence d'émissions de ce type sur le marché.

La nouvelle émission d'actions de la société Alliance assurance, d'un montant de 1,43 mds de dinars, vient renforcer le compartiment action de la

Bourse d'Alger qui ne comptait jusque-là que deux titres, à savoir l'action d'El-Aurassi et celle du groupe Soidal. A fin 2010, la capitalisation boursière des deux titres El-Aurassi et Soidal s'est établie en hausse à 7,9 mds de dinars contre 6,55 mds de dinars, le titre d'Alliance assurance n'étant introduit en bourse qu'en février 2011. Par ailleurs, la commission a délivré en 2010 un visa pour émissions d'obligations d'un montant de 2 mds de dinars contre deux visas accordés en 2009 pour une émission de 31 mds de dinars. Le visa en question accordé au mois de mai 2010 concerne l'établissement financier Maghreb leasing Algérie (MLA). Cet emprunt, d'une durée de 5 années, est destiné exclusivement au financement de l'activité leasing au profit des clients de MLA,

constituée principalement de PME. A la fin de l'année 2010, l'opération de levée des fonds n'a pas eu lieu encore, indique la Cosob qui précise que la société dispose d'un délai de 12 mois à partir de la date d'octroi du visa pour procéder à l'opération d'émission de l'emprunt. Aussi, la commission relève que le marché financier algérien continue à intéresser des émetteurs nationaux et étrangers, en indiquant avoir enregistré deux demandes de levée de fonds d'émetteurs privés de droit algérien auprès des institutionnels pour un emprunt obligataire et auprès du grand public pour une augmentation de capital.

I. A.

LA CRISE ALIMENTAIRE ET LA FAMINE S'AGGRAVENT DANS LA CORNE AFRICAINE

La collecte de fonds au ralenti

La situation alimentaire continue de s'aggraver dans la Corne de l'Afrique, en particulier en Somalie, où la famine s'est propagée à trois nouvelles zones du fait de la grave sécheresse qui affecte plus de 12 millions de personnes dans la région.

Le Fonds alimentaire mondial (FAO) ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur cette situation humanitaire catastrophique en demandant l'intervention des pays riches pour apporter aide et assistance alimentaire aux populations en proie aux dangers mortels de la famine.

En Somalie, pays durement frappé par la sécheresse, l'ONU a décrété mercredi l'état de famine dans trois autres régions qui sont le site de déplacés du corridor d'Afgoye, le plus important au monde, la communauté de déplacés de Mogadiscio, dans les sept districts de la ville, et dans les districts de Balaad et d'Adale dans le Moyen Shabelle.

En juillet, l'ONU avait déjà décrété l'état de famine dans les régions de Bakool et du Bas Shabelle, dans le sud de la Somalie, pays en proie depuis 20 ans à l'instabilité et au chaos en raison de l'absence d'un gouvernement central.

«La situation actuelle représente la plus sévère crise humanitaire dans le monde aujourd'hui et la pire crise de sécurité alimentaire depuis la famine de 1991-1992 en Somalie», ont estimé les Nations unies.

L'aggravation de la situation alimentaire en Somalie est due principalement aux difficultés d'ac-

cès dans le sud du pays, sous contrôle des insurgés shebab, qui s'affrontent régulièrement avec les forces gouvernementales de transition soutenues par la force de l'Union africaine (UA), a-t-on estimé.

Les shebab ont interdit, en 2009, aux agences humanitaires de l'ONU et à de nombreuses ONG d'accéder aux zones sous leur contrôle. Ces restrictions d'accès sont, selon un récent rapport de l'ONU, parmi «les plus strictes au monde» pour les humanitaires. Les shebab sont, aux yeux des Nations unies, «le principal obstacle» à la délivrance d'aide.

«Malgré une attention plus importante ces dernières semaines, la réponse humanitaire actuelle reste inadéquate, en partie à cause des restrictions d'accès et des difficultés pour accroître les programmes d'assistance d'urgence, mais aussi à cause de financements insuffisants», a indiqué mercredi un communiqué de l'ONU.

Près de 12,5 millions de personnes touchées par la sécheresse

«En conséquence, la famine pourrait s'étendre à toutes les régions du sud de la Somalie dans les quatre à six semaines à venir», toujours selon l'ONU qui estime que 12,4 millions de personnes sont actuellement touchées par la sécheresse dans la région de la Corne de l'Afrique et quelque 564 000 d'entre elles risquent de mourir faute d'intervention

urgente. Par ailleurs, la situation est également jugée critique dans les zones de libre accès en Somalie : l'afflux massif de réfugiés a, depuis longtemps, débordé les capacités d'accueil du complexe de Dadaab, dans l'est du Kenya, qui abrite environ 380 000 personnes dans des conditions sanitaires «très difficiles».

Le site de Dadaab est considéré comme le «plus grand camp de réfugiés du monde» et il y arrive

1 300 nouveaux réfugiés chaque jour, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), qui administre ce camp.

La crise humanitaire pourrait également s'étendre géographiquement, l'organisation de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) ayant indiqué mardi que l'Ouganda commençait à être touché par la sécheresse et l'insécurité alimentaire. Vu l'ampleur de la sécheresse et de la famine qui affectent la Corne africaine (Somalie, Kenya, Ethiopie, Djibouti, Soudan, Ouganda...), les annonces d'aides internationales se multiplient et les appels à la communauté internationale à agir face à cette catastrophe continuent.

Don de 5 millions dollars de la Suisse

Dans ce contexte, la Suisse a décidé de donner 4,5 millions de francs suisses (5,5 millions USD) supplémentaires pour venir en aide à la Corne de l'Afrique, selon un communiqué offi-

ciel publié mercredi à Berne.

La présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey, se trouve actuellement en visite au Kenya, «afin de se rendre compte par elle-même de la difficulté de la situation». Elle est le premier chef d'Etat occidental à se rendre dans la Corne de l'Afrique depuis le début de la sécheresse.

De leur côté, des responsables américains ont pressé mercredi la communauté internationale à agir. Pour le sénateur démocrate Chris Coons, il s'agit «de la pire crise humanitaire depuis 20 ans».

Selon Coons, seulement la moitié des 2 milliards de dollars nécessaires à lutter contre cette famine d'après les estimations des Nations unies, a été engagée. «La communauté internationale doit se joindre aux Etats-Unis et aux nombreux autres pays et fournir l'aide nécessaire à court terme pour sauver des vies, en particulier celles des enfants», a-t-il souligné.

Pour sa part, l'Italie a indiqué, mardi, qu'elle allait envoyer une aide humanitaire en faveur de la population somalienne affectée par la sécheresse qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts dans l'ensemble de la région.

La sécheresse dans la Corne de l'Afrique sera, par ailleurs, au centre d'une réunion de l'Union africaine (UA), le 25 août au siège de l'organisation à Addis Abeba (Ethiopie).

A. A.

OUARGLA

2 décès pour 1.014 victimes du scorpion

Pas moins de 1.014 victimes d'envenimation scorpionique ont été enregistrées au 1er semestre 2011 et deux décès déplorés en juillet dernier, selon la Direction locale de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Les deux décès ont été déplorés dans les communes de Taïbet et Rouïssat, où deux enfants, admis à l'hôpital dans un état critique, ont succombé à la piqûre du scorpion, a indiqué le chef du service de prévention à la DSPRH de Ouargla, Salah-Eddine Chaïeb. Dans le cadre des efforts de lutte contre l'envenimation scorpionique, la wilaya de Ouargla a consacré en 2011 une enveloppe de un (1) million de dinars pour lutter contre ce fléau, a signalé M. Chaïeb, ajoutant que les autorités locales ont fait part de "la possibilité d'allouer une enveloppe supplémentaire si nécessaire". Le même responsable a signalé, en outre, l'augmentation du coût de la capture des scorpions cette année, passant de 20 à 50 DA par insecte, le montant consacré à sa collecte sera remis aux services de santé concernés aux fins de fabrication du sérum anti-venin. A l'exception de l'année 2010 où il a été déploré 10 décès suite aux piqûres de scorpions sur les 3.998 cas d'envenimation scorpionique recensés, les années l'ayant précédée ont vu une baisse du nombre de victimes de cet insecte nuisible. A titre d'exemple, six décès ont été relevés en 2009, contre 8 en 2007 et 4 décès en 2006, sachant que les décès causés par le scorpion se sont limités en 2008 à trois cas seulement à travers la wilaya, soit le plus faible taux annuel de mortalité due au scorpion enregistré jusqu'ici pour la wilaya. Durant la période entre 1990 et 2010, la wilaya de Ouargla a enregistré 256 décès, soit une moyenne annuelle de 12 morts, selon les données de la DSPRH. Pour cette même période, les envenimations scorpioniques ont atteint 79.535 cas, soit une moyenne annuelle de 3.787 cas.

30 millions DA investis dans l'agriculture

Plus de 30 millions de dinars ont été consacrés aux investissements dans le secteur agricole, durant le premier semestre de l'année 2011, dans la wilaya de Ouargla, a indiqué la Direction des services agricoles. Plus de huit millions de dinars de ces investissements représentent les contributions allouées par l'Etat dans le cadre du programme de soutien agricole au profit des agriculteurs pour le développement de leurs activités agricoles, a précisé la DSA, ajoutant qu'au total 530 dossiers ont bénéficié du soutien agricole durant la même période. Ces investissements financiers ont permis la plantation, sur une nouvelle surface agricole de 16 ha répartie sur six communes, de 1.920 palmiers dont la variété deglet noir qui s'est taillée la part du lion, suivie par les autres variétés de ghars, de la beïda et autres. A cela vient s'ajouter l'acquisition de 3.000 qx d'engrais des cultures précoces et saisonnières, la réalisation de 27 serres, trois bassins de collectes des eaux d'une capacité de 100 m³ chacun, en plus de la réalisation, sur six ha, des réseaux d'irrigation. Dans le cadre des efforts visant la diversification de la production agricole, plus de 5.000 plants d'oliviers ont été également plantés sur une surface de 13 ha. Par ailleurs, l'opération de soutien énergétique, devant atténuer aux fellahs les charges de la consommation d'énergie électrique, a porté sur 561 ha du total des surfaces consacrées à production agricole, selon la DSA.

APS

BOUMERDES, LAIT DE VACHE CRU

Production record en six mois

Durant le premier trimestre 2011, une production record de lait de vache cru estimée à près de 24 millions de litres a été réalisée à Boumerdes, a annoncé la Direction des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **C**e volume de production dépasse de très loin celui de l'année 2010, siège d'une production de près de 22 millions de litres », a indiqué à l'APS le directeur par intérim de la DSA, Mohamed Kherroubi, ajoutant qu'avec le maintien de ce rythme de production pour le restant de l'année, la wilaya pourra aisément pulvériser les objectifs du contrat de performance pour cette filière, en atteignant, pour la première fois de son histoire, ce seuil. Parmi les facteurs à l'origine de cette belle performance, M. Kherroubi a signalé les primes incitatives consenties par l'Etat en appui à la production de ce produit vital, dont la marge de soutien a été portée de 7 DA à 12 DA/litre en 2010.

L'allègement intervenu dans les procédures administratives imposées aux producteurs et collecteurs de lait, les conditions climatiques appropriées, et l'abondance de fourrages verts indispensables à l'alimentation des vaches laitières, ont été cités parmi les autres facteurs ayant concouru à cette hausse. Le responsable par intérim de la DSA a, par ailleurs, mis l'accent sur les aides mobilisées par l'Etat



pour développer le cheptel bovin local, dont les effectifs ont été portés de 4300 vaches laitières en 2010 à près de 6200 en 2011, "dont une grande majorité considérée comme à très haut potentiel de rendement", a dit M. Kherroubi.

Cet accroissement des têtes de bovins est allé de pair avec une hausse du nombre des éleveurs particuliers, estimé actuellement à 1300, contre seulement 900 en 2010, et dont la totalité a intégré les programmes de soutien étatique consacrés à la filière, en contrepartie de la livraison de

leur production de lait cru aux transformateurs. La collecte de lait a été assurée par 26 collecteurs agréés à travers la wilaya (contre une quinzaine l'année dernière), selon la même source, qui a signalé que cette collecte est prise en charge par les unités de transformation de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou), Alger et Boumerdes, a précisé l'APS. Le volume de lait non collecté est généralement destiné à la consommation personnelle ou à des restaurants ou autres.

B. M.

TISSEMSILT, SOUTIEN À L'EMPLOI

256 projets avalisés par les banques

Pas moins de 256 dossiers cherchant financement dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) ont été avalisés durant le premier semestre 2011 à Tissemsilt, selon le responsable de l'antenne de l'Agence. Le nombre de dossiers approuvés parmi les 469 déposés au niveau des agences bancaires a enregistré, au cours du premier semestre de l'année en cours, une hausse de 50%, par rapport à la même période de l'année dernière où 145 dossiers ont bénéficié de l'approbation de la banque, a indiqué Mohamed Guesmia. L'amélioration enregistrée dans le traite-

ment des dossiers est due aux nouvelles mesures prises au début de l'année 2011 par les pouvoirs publics, ce qui a permis de réduire la période mise pour l'étude des dossiers de demandes de financement des projets. L'antenne de wilaya de l'Ansej de Tissemsilt a reçu 3.687 dossiers depuis le début de l'année en cours, dont 1.819 ont été habilités par un comité de wilaya de sélection et de financement des projets. M. Guesmia a souligné que l'antenne a permis, au cours du premier semestre de l'année 2011, de financer 80 projets générant 283 emplois permanents. La plupart des projets financés portent sur les

domaines tels que le transport de marchandises, l'agriculture, le bâtiment, les travaux publics et les services. L'Ansej a enregistré durant ce premier semestre dans la wilaya de Tissemsilt une affluence de jeunes désireux créer des micro-entreprises. L'antenne de la ville reçoit quotidiennement entre 70 et 100 jeunes, alors qu'à Theniet El-Had cette structure ne reçoit que 50 jeunes par jour. L'objectif de l'antenne de wilaya de l'Ansej est d'atteindre d'ici à la fin de l'année 250.000 dossiers financés, et ce grâce à l'aval bancaire ayant profité depuis début 2011 à nombre de dossiers. Afin de rapprocher les services, l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes tente d'ouvrir de nouvelles branches dans les communes qui disposent d'une forte densité démographique comme Bordj Bounaâma, Lardjem et Khemisti. Par ailleurs, M. Guesmia a signalé la programmation, pour la fin de l'année, des rencontres de sensibilisation et d'information destinées aux jeunes, en coordination avec la Direction de wilaya de la petite et moyenne entreprise. Ces rencontres portent sur l'explication des nouvelles mesures prises par l'Etat visant à encourager les investissements et faire connaître le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes. Pour rappel, l'antenne de l'Ansej a enregistré en 2010 le financement de 200 projets permettant de créer 570 postes d'emploi permanents.

APS

ORAN, STATION BALNÉAIRE DE MERS EL-HADJADJ

Manque d'infrastructures d'accueil

Située à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Oran, la station balnéaire de Mers El-Hadjadj est une destination très prisée par les estivants mais qui manque cruellement d'infrastructures d'accueil.

PAR BOUZIANE MEHDI

Avec un seul hôtel d'une quarantaine de chambres et quelques centres de campings, cette commune, dont tout concourt pour valoriser sa côte et ses plages sablonneuses, a du mal à assumer son statut de station balnéaire en l'absence de structures d'hébergement, a affirmé son président d'APC, M. Abdelaziz Feraoun, à l'APS.

"Le tourisme balnéaire a beaucoup pâti à cause de l'opération de régularisation des actes de propriété qui tarde à se concrétiser malgré les promesses réitérées", a souligné cet élu local, expliquant que des centaines de dossiers sont en attente d'être régularisés au niveau de l'administration des domaines conformément à la loi du 27 février 2007.

De nombreuses initiatives visant à transformer la face de cette ville côtière ont été bloquées, a fait remarquer Mohamed, un mécanicien du quartier Marina, qui s'est dit "désolé" de ne pouvoir ouvrir un atelier mécanique "avec postes d'emploi garantis", en l'absence d'actes de propriété de son habitation.

Le même sentiment est partagé par son voisin, qui compte ouvrir une boulangerie. "C'est pratiquement toute une économie locale, notamment le secteur des services, qui est plombée à cause de ce problème de foncier", a-t-il déploré.

Le président d'APC de Mers El-Hadjadj a encore indiqué dans ce sens que la situation foncière des habitations a engendré un blocage en matière de développement, notamment au plan économique, faisant observer que 50% des habitations, héritées de père en fils, sont dépourvues d'acte de propriété. D'autres habitants, bien que propriétaires de biens immobiliers, n'ont pu bénéficier de certains dispositifs d'emploi



de jeunes car ne disposant pas de ce document administratif.

A la fin du mois de juillet, Mers El-Hadjadj faisait triste mine malgré un grand flux diurne d'estivants.

"Notre ville est animée uniquement le jour. Les infrastructures d'accueil font cruellement défaut", a déclaré Ali, gérant d'un restaurant ayant pignon sur la crique, qui ne travaille pas à plein régime.

Une situation qui atteste une faiblesse des activités commerciales et culturelles, bien que la commune ait bénéficié de grands projets structurants (station de dessalement d'eau de mer, projets d'une usine ammoniac) et autres chantiers tels que celui d'un abri de pêche, un investissement sur lequel est fondé l'espoir de la population, a soutenu un autre élu local.

La zone d'extension touristique (174 ha) nécessite, quant à elle, un aménagement afin d'accueillir des équipements d'excellence qui lui permettent de sortir de sa léthargie, ont souligné des responsables locaux qui plaident pour un développement harmonieux de cette localité balnéaire recelant des potentialités insoupçonnées pour assurer un décollage économique. La commune de Mers El-Hadjadj a réussi à réduire le chômage à sa portion congrue en dépit de ses contraintes.

L'implantation sur son sol de l'unité d'ammoniac et de la grande unité de dessalement d'eau de mer d'El-Mactaâ a absorbé une main-d'œuvre locale importante.

Cette situation est marquée également par un effort de développement ayant permis le règlement en aval des besoins essentiels de la population tels que l'eau potable, la voirie, l'assainissement et l'éclairage public, ainsi que la réalisation de structures de jeunesse et de loisirs, d'une piscine semi-olympique, d'un CFPA et une polyclinique. "Nous tablons sur l'assainissement foncier pour la réalisation de programmes d'habitat social et promotionnel au niveau de Mers El-Hadjadj et l'injection d'autres opérations d'équipements d'utilité publique, notamment au niveau des agglomérations secondaires, à savoir Djefla, Hassasna, Mderba et Chouacha, a ajouté le président d'APC, en rappelant que les demandes de logements ont dépassé cette année le nombre de 1.800 pour une commune qui abrite 15.000 habitants, souligne l'APS.

"Avec la révision du plan d'urbanisme directeur (PDAU), cette commune pourrait amorcer un développement touristique harmonieux", a affirmé un cadre de la wilaya d'Oran.

B. M.

KHENCHELA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Le secteur bénéficie de plus de 11 milliards de dinars

Le secteur de l'agriculture de la wilaya de Khenchela a bénéficié d'une enveloppe de plus de 11 milliards de dinars à la faveur du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué le directeur des services agricoles.

"Ce montant important devra contribuer de manière significative au développement de l'agriculture dans cette wilaya à vocation essentiellement agropastorale", a affirmé le DSA, soulignant que les principales activités à valoriser sont la céréaliculture, l'arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture, l'élevage des espèces locales, la production de lait et l'aviculture. Le programme agricole 2011-2012 prévoit la plantation de 100 ha en pommiers et abricotiers, 172 ha en oliviers et l'irrigation par pivot de 180 ha de maraîchage, a ajouté la même source, notant que cette

dernière activité est encore "peu répandue" dans la wilaya.

Le Fonds national de régulation et développement agricole (FNRDA) consacrera, à la faveur de ce même programme, plus d'un milliard de dinars pour le soutien des filières des céréales, du lait, de la pomme de terre, de l'aviculture, de l'apiculture, de la phoeniciculture et de la culture des fourrages.

Le programme des contrats de performances en vigueur est appelé à renforcer le partenariat avec les agriculteurs des filières ayant enregistré, au cours des dernières années, de légères évolutions. Des indemnités des consommations énergétiques (électricité et gasoil) des agriculteurs, notamment dans la zone saharienne du sud de la wilaya, sont également prévues en plus du soutien des producteurs et

des collecteurs de lait ainsi que des producteurs de légumes secs et de semences.

Cinq périmètres agricoles totalisant 50.000 hectares seront créés dans la partie nord de la wilaya par le programme de concessions agricoles, parallèlement à la poursuite des actions de mise en valeur des terres de la zone saharienne du sud qui verra la création de nouveaux périmètres sur 40.000 hectares, dont une partie destinée aux jeunes chômeurs.

L'ouverture de 105 km de pistes, la réalisation de 32 km de seguias, l'aménagement de 75 puits et de 15 sources d'eau, l'équipement de 20 forages et la création de 265 km de lignes électriques à usage agricole sont également retenus par le programme quinquennal en cours.

APS

CONSTANTINE

Circoncision collective de 500 enfants démunis

Pas moins de 500 enfants issus de familles nécessiteuses seront circoncis durant le mois de Ramadhan à Constantine, à l'initiative du bureau Souboul el-kheirat, relevant de la direction des Affaires religieuses, selon cette structure. Le coup d'envoi de cette action de solidarité, qui prendra fin à la veille de l'Aïd el-Fitr, sera donné le 20 du mois en cours, a précisé son secrétaire général, M. Abdelkader Nouar. Un programme spécial a été tracé avec la collaboration des services de la Direction de la santé et de la population (DSP), a ajouté ce responsable, soulignant que l'établissement des listes des enfants concernés sera "effectué à travers des mosquées en coordination avec les comités de quartiers". Les comités de mosquées ont enregistré, notamment depuis juillet dernier, de nombreuses demandes de circoncision émanant des familles démunies qui ne pourront pas payer un tel acte chirurgical auprès d'un médecin privé qui le facture aux environs de 4.500 dinars. L'opération aura lieu en milieu hospitalier conformément aux instructions ministérielles stipulant que toute opération de circoncision doit "obligatoirement" être réalisée dans une structure hospitalière spécialisée en vue de parer à toute éventuelle complication. Des structures de santé, publiques et privées, dotées des moyens et des équipements médicaux adéquats, encadrées par des chirurgiens et des paramédicaux, seront mobilisées pour la réussite de cette action de volontariat. Des médecins spécialistes seront également mobilisés par le Croissant-Rouge algérien (CRA) dans le cadre de l'organisation d'une opération similaire, prévue pour Laïlat El-Qadr (la nuit du destin, célébrée la veille du 27e jour du mois sacré), a-t-on également appris des responsables locaux de cette organisation.

BATNA

10.605 nouveaux inscrits à l'université

L'université de Batna vient d'inscrire 10.605 nouveaux bacheliers pour la prochaine rentrée qui verra, par ailleurs, la mise en exploitation du nouveau pôle de Fesdis et l'ouverture d'une annexe à Barika, a indiqué le vice-recteur chargé de la pédagogie. L'exploitation du nouveau pôle de Fesdis, situé à 10 km au nord du chef-lieu de wilaya, d'une capacité de 24.000 places pédagogiques extensibles, met cette université de 60.000 étudiants "à l'aise pour les cinq prochaines années", a assuré le Pr. Mohamed El-Hadi Rahal Gharbi. Ce nouveau pôle accueillera dans une première phase, selon ce responsable, quelque 6.000 étudiants des instituts d'hygiène et de sécurité industrielle et des sciences et techniques des activités physiques et sportives, ainsi que des départements des sciences de la nature et de la vie, des sciences de la terre et de l'univers, de psychologie et de sociologie. L'annexe qui sera ouverte à Barika, deuxième agglomération de la wilaya, recevra, de son côté, 200 étudiants dans les filières de langue française, lettres arabes et économie, a précisé le Pr. Rahal Gharbi, faisant savoir que l'année universitaire 2011-2012 sera surtout, pour cette annexe, celle de la mise en place des structures et du "rodage". Pour le responsable de la pédagogie de l'université Hadj-Lakhdar de Batna, la prochaine année verra, en parallèle, l'engagement de la démarche qualité impliquant des auto-évaluations et des évaluations externes en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et des formations. Quelque 9.000 diplômés, dont 53 % en cursus classique et 47% en LMD, sont sortis l'année dernière de cette université créée en 1977 et comptant actuellement sept facultés et quatre instituts nationaux.

APS

SYRIE

L'armée prend d'assaut Deir Ezzor

Des chars de l'armée syrienne ont pris d'assaut dimanche à l'aube la ville de Deir Ezzor, dans l'est du pays, ont indiqué à l'AFP des militants des droits de l'Homme.

Les chars ont pénétré dans plusieurs quartiers de la ville et des bombardements ont été signalés dans au moins trois secteurs, a affirmé à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) basé à Londres, a rapporté le journal *Libération*.

«Les obus résonnent dans plusieurs quartiers», a indiqué M. Abdel Rahmane. Selon lui, quelque 250 chars et transports

de troupes blindés participent à l'offensive. Les Comités de coordination locaux (LCC), qui coordonnent les manifestants anti-régime en Syrie, ont pour leur part affirmé que l'armée a pénétré dans neuf quartiers de Deir Ezzor et que de «très fortes explosions» ont été entendues dans la ville. L'attaque à Deir Ezzor a été menée quelques heures seulement après que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exhorté lors d'un entretien téléphonique le président syrien Bachar el-Assad de mettre fin à la campagne militaire contre les opposants. Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté une déclaration «condamnant» la répression des manifestations d'opposants par les autorités syriennes. Par ailleurs, le ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, se rendra mardi en Syrie pour «porter un message» au régime de Bachar al Assad, a indiqué samedi soir le Premier ministre turc Tayyip Erdogan. Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon s'est entretenu samedi dernier par téléphone avec le président syrien Bachar al Assad et lui a fait part de son inquiétude face à l'escalade de la violence contre les civils.

«Lors d'une conversation téléphonique avec le Président syrien Assad, le secrétaire général a fait part de sa très grande préoccupation, ainsi que celle de la communauté internationale, devant l'escalade de la violence et le nombre de morts en Syrie ces derniers jours», a indiqué l'Onu dans un communiqué. Les Nations unies ont ajouté que le diplomate onusien «a demandé expressément au président de mettre fin immédiatement à l'utilisation des militaires contre les populations civiles». Ban Ki-moon a tenté pendant des mois de s'entretenir avec Bachar al Assad, mais le chef d'Etat syrien refusait systématiquement de



répondre à ses appels. Leur dernier échange remontait au mois de mai. Lors de la discussion, Ban Ki-moon a une nouvelle fois demandé à Damas de permettre au Haut commissariat de l'Onu aux réfugiés (HCR) et aux agences humanitaires de pénétrer sur le territoire syrien. Mercredi, le Conseil de sécurité de l'Onu a condamné dans une déclaration l'usage de la force contre les civils par les autorités syriennes, son initiative la plus importante depuis le début du soulèvement contre le régime syrien.

Arrestation en Syrie de l'opposant Walid al Bounni

La police secrète syrienne a arrêté samedi le dirigeant d'opposition Walid al

Bounni, adversaire de longue date du parti Baas au pouvoir à Damas, a annoncé l'organisation syrienne des droits de l'Homme Saouassiah. Dans un communiqué envoyé à Reuters, Saouassiah précise que Bounni, qui était entré dans la clandestinité, a été interpellé avec ses fils de 19 et 18 ans, Moayad et Iyad, dans sa ville de Tel, juste au nord de la capitale Damas. Bounni avait voulu organiser le mois dernier une conférence nationale pour mettre en place une transition pacifique après cinq mois de soulèvement contre le régime du président Bachar al Assad. Depuis onze ans, Bounni a été emprisonné deux fois pendant plusieurs années en raison de ses activités politiques.

R. I./Libération

THAÏLANDE

Vingt morts dans des inondations

Vingt personnes ont trouvé la mort dans les inondations ayant frappé la Thaïlande, provoquées par le passage de la tempête tropicale Nock-Ten, a indiqué dimanche le ministère thaïlandais de la Prévention et de la Protection contre les catastrophes.

Une vingtaine de provinces, dans les régions du nord, nord-est et centre, représentant un quart du pays, ont été touchées par la tempête Nock-Ten qui s'est abattue sur le pays dès fin juillet, selon un rapport du ministère thaïlandais.

Cette tempête a provoqué des inondations et les glissements de terrain qui ont également affecté un total de 314.732 foyers, soit 1,03 million de personnes, alors que le niveau des eaux n'a pas encore commencé à baisser dans les zones inondées de 16 provinces.

SAOTOME

Pinto da Costa grand favori du 2^e tour de la présidentielle

Près de 92.000 des quelque 200.000 habitants de Sao Tome sont appelés dimanche à choisir le successeur de Fradique de Menezes lors du deuxième tour de l'élection présidentielle.

L'ancien président de l'archipel Manuel Pinto da Costa, qui a gouverné l'île pendant 15 ans sous l'ère du parti unique jusqu'en 1990, part largement favori du deuxième tour de la présidentielle qui l'oppose au président de l'Assemblée nationale Evaristo Carvalho. Non seulement, Pinto dispose d'une confortable avance après le 1er tour qui l'a vu obtenir 35,58% des voix contre 21,74% à son rival, mais il a aussi reçu le soutien des principaux candidats éliminés au premier tour.

Evaristo Carvalho, 70 ans, a été deux fois Premier ministre, la première fois sous Miguel Trovoada, le premier président de l'ère démocratique, adversaire historique de Pinto da Costa. Les bureaux de vote seront ouverts dimanche de 07H00 (07H00 GMT) à 18H00. Les premiers résultats devraient être connus dans la nuit du 7 au 8 août.

APS

LONDRES

Le quartier de Tottenham secoué par de violentes émeutes



La police britannique, dont huit de ses membres ont été blessés, tentait de reprendre tôt dimanche dernier dans la matinée le contrôle de la situation à Tottenham, un quartier pluriethnique de la banlieue nord de Londres qui a été samedi le théâtre de violentes émeutes, rapporte le journal *Libération*.

Ces dernières ont été marquées par des pillages et l'incendie d'un autobus, de

deux voitures de police ainsi que de camionnettes. Cette explosion de violence, samedi juste avant le coucher du soleil, a éclaté après une marche de protestation dénonçant la mort jeudi d'un homme par des policiers armés.

Elle est la pire constatée depuis des années dans la banlieue de la capitale britannique, même si celle-ci avait connu dans son centre ces derniers mois des

manifestations à l'appel d'étudiants et de syndicats. Le contrôle de la rue principale de Tottenham a été repris difficilement dans la soirée par les forces de police qui avaient été assaillies à coups de projectiles et de cocktails molotov par des centaines de personnes en colère.

Le calme est revenu

Les vitres de plusieurs magasins ont volé en éclats, où on a assisté à des scènes de pillage. C'est à l'issue d'une marche pacifique samedi en hommage à la mort d'un homme de 29 ans et père de quatre enfants que la situation a dégénéré.

Peu avant l'aube dimanche, la police a indiqué que le calme revenait progressivement dans la rue principale, mais qu'il y avait encore des poches de résistance ailleurs dans Tottenham.

Il n'y a pas eu d'arrestations, la police indiquant que sa première priorité était de restaurer l'ordre public. Huit policiers ont été blessés et hospitalisés.

David Lammy, député de Tottenham au Parlement, a lancé dimanche un appel au calme. Enfin un porte-parole du maire de Londres Boris Johnson a déclaré que «la violence et la destruction de biens ne faciliteraient en aucun cas l'enquête» sur la mort de cet homme de 29 ans.



رمضان كريم

Ramadhan
karim



MIDI

Civilisation

Le message à l'épreuve du terrain

La plupart des ulémas distinguent deux versants du message islamique : Le spirituel (din) et le temporel (dounya), tout cela évidemment en s'appuyant sur plusieurs versets du Coran ainsi que sur des hadiths authentiques pour étayer leurs thèses.

Page 12

Le shour est une bénédiction

Le Prophète, Salla Allahu Alaihi wa Sallam, a dit : « Prenez le repas du shour, car il est béni. » (Boukhari et Mouslim). Ce hadith est un ordre prophétique de prendre le shour, c'est-à-dire de manger et boire avant l'aube pour se préparer à jeûner, tout en indiquant la raison de cet ordre, à savoir le fait de bénéficier de la bénédiction.

Page 13



Recettes du jour

Page 14

Soupe
au poulet



Salade
de pommes
de terre
au cumin



Rôti
de dinde



Cookies
noix et chocolat





رمضان كريم

Ramadhan karim



Civilisation

“Ceux qui croient à ce qui t’a été révélé et à ce qui a été révélé avant toi et qui croient avec conviction à l’autre monde. Ceux-là sont sur une bonne voie de leur Seigneur et Maître et ce sont ceux là qui ont récolté le succès.”

(Sourate 01 versets 4 et 5)

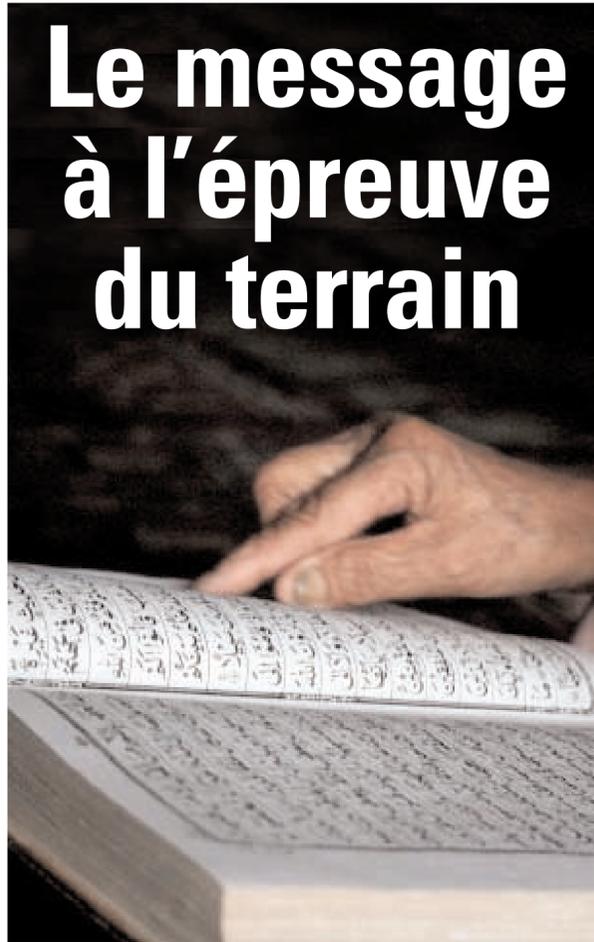
Le message à l'épreuve du terrain

La plupart des ulémas distinguent deux versants du message islamique : Le spirituel (din) et le temporel (dounya), tout cela évidemment en s'appuyant sur plusieurs versets du Coran ainsi que sur des hadiths authentiques pour étayer leurs thèses.

Déjà bien avant de mourir, le prophète avait, comme il a été annoncé précédemment, jeté les bases d'une civilisation, et conçu les moyens de sa pérennité laissant le soin à ses compagnons et à tous ceux qui auraient suivi leur voie, puissent s'en inspirer en tout temps et en tout lieu.

Ainsi, des nations et des communautés multiples présideront par alternance aux destinées de l'Islam qui, grâce à sa justice, son équité et sa tolérance prit rapidement place et réussit à s'imposer par son charisme dans les sociétés les plus réfractaires. Par ces principes immuables, qui refusent tout idée de clergé, comme c'est le cas dans les autres religions monothéistes, n'y a pas d'appropriation de la religion “Vous êtes tous issus d'un seul homme et les meilleurs d'entre vous, c'est les plus pieux”.

En islam il n'y a pas de castes donc il n'y a pas de peuple élu. Mohammed que la bénédiction de Dieu et le salut soient sur lui n'est envoyé ni à une terre, ni à une nation ou une religion déterminées, ni à une catégorie sociale, ni à un sexe déterminé : “Qu'on exalte la Bénédiction de Celui qui a fait descendre le Livre de



Discernement sur Son serviteur, afin qu'il soit un avertisseur à l'univers”. (sourate 25 verset 01)

D'ailleurs le premier verset de la première sourate, c'est-à-dire dès qu'on ouvre la page du livre sacré nous lisons un verset qui résume à lui seul toute la

structure de la religion musulmane : Alif Lam Mim (ALM) Voilà sans nul doute une bonne voie pour les personnes pieuses, qui croient à l'inconnu, pratiquent scrupuleusement la prière et dépendent de ce que Nous leur avons donné. Après la foi avec une conviction

et une loyauté profonde, vient la prière et la zakat ou les croyants sont invités à la dépense qui comporte aussi bien les aumônes que ce qu'on dépense pour entretenir sa propre famille. Seule la prodigalité et la dépense dans les choses interdites par Dieu sont réprouvées en même temps que l'avarice et la thésaurisation.

Mais lorsqu'on constate ce qui se déroule dans notre pays comme dépassements et ignominie et langage qui frise l'opprobre et ce en plein mois sacré il y a lieu de se demander si réellement nous répondant à l'appel de Dieu et de son prophète, qui comme le souligne le coran a été envoyé en tant que miséricorde. “Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers”. (Sourate 21 verset 107). “Enfin lisant nous le coran et la sunna du message de Dieu et essayons nous au moins de les comprendre et de les interpréter sur nos comportements quotidiens ? Sinon comment expliquer ce fléau et ce mal qui nous habite et qui fait que dès que nous sentant les morsures de la faim et la privation on devient plus la même personne. Le prophète nous exhorte d'éviter de nos fâcher les uns les autres, pendant ce mois de jeûne et ne pas soulever l'ire de nos frères. Le coran pourrait dit bien que : Les croyants et les croyantes sont les alliés les uns des autres”. (Sourate 9 verset 71). Où sommes-nous de tous ces concepts, de ces conseils et de ces prêches qui nous invitent chaque jour à un minimum de civisme et de retenues. Il n'est pas trop tard de se racheter et de revenir à la raison le Ramadhan ne fait que commencer. “Le pardon est pour ceux qui font du mal par ignorance mais implorent rapidement le pardon du Seigneur, ceux-là il leur sera pardonné.”

Pour qui lis-tu tes Psaumes David ?

Le désarroi que connaissent certains imams dans nos mosquées, en ce mois de ferveur et de piété est plus qu'inquietant et interpelle certainement tout fidèle à comprendre la situation délicate, dans laquelle essaie de les mettre leur tutelle. Après avoir décrété que les portes des mosquées doivent être closes et ne s'ouvrir aux fidèles qu'une heure avant chaque prière, fait unique dans le monde musulman, faut-il le souligner, voilà que le ministère se rétracte et annonce d'autres mesures, plus réconciliatrices celles là, mais dans certaines mosquées uniquement. Toutes ces “amendements” qui ont eut lieu alors que nous étions à quelques jours seulement du mois de Ramadhan, n'ont pas eu l'impact escompté et c'est à partir de cet instant que les imams ont été mis à contribution. Voyant que ni les fidèles ni les associations religieuses, ni même le conseil scientifique religieux, installé au niveau de chaque wilaya ne cautionnaient ces décisions, prises trop à la légère selon eux par le département de Bouabdallah Ghlamoullah. Les imams se retrouvèrent entre le fer et l'enclume, dans cette situation, qui en finalité n'est pas de leur ressort puisque leur rôle premier n'est pas d'ouvrir et de fermer les grilles et portes des mosquées en des horaires déterminés. Le premier problème n'est pas complètement réglé que notre ministre récidive mais cette fois se sont les prières des Tarawih qui sont visés et qui au goût de ce dernier, sont lentes et trop étendues.

Par “souci d'assurer le bien-être du citoyen” que ces instructions ont été données aux imams. Trop tard encore car les Tarawih sont entamées, le rythme est déjà pris et la part de récitation du coran a été donnée à chaque Taleb, d'où la difficulté de réorganiser de nouveau. En réalité c'est le malaise qui secoue depuis quelque temps la tutelle et ses imams, en premier lieu leur refus d'appliquer certaines directives sur les prêches et autres notes sur les thèmes à traiter auxquels certains imams préférèrent leurs propres sujets.

M. G.

Jugez-en !

Alphonse de Lamartine né à Mâcon le 21 octobre 1790. Poète, romancier, dramaturge et écrivain il fut en même temps un homme politique et orateur d'exception il proclama et dirigea la Deuxième République française.

Lamartine a apporté son témoignage pour le prophète de l'Islam :

“Jamais homme ne se proposa volontairement ou involontairement un but plus sublime, puisque ce but était surhumain : saper les superstitions interposées entre la créature et le Créateur, rendre Dieu à l'homme et l'homme à Dieu, restaurer l'idée rationnelle et sainte de la Divinité dans ce chaos de dieux matériels et défigurés de l'idolâtrie. Jamais homme n'entreprit, avec de si faibles moyens, une œuvre si démesurée aux forces humaines, puisqu'il n'a eu, dans la conception et dans l'exécution d'un si grand dessein, d'autre instrument que lui-même et d'autres auxiliaires qu'une poignée de barbares dans un coin de désert. Enfin jamais homme n'accomplit en moins de temps une si immense et durable révolution dans le monde.”

M. G.

Le shour est une bénédiction

Louange à Allah. Paix et bénédictions d'Allah sur Son Prophète, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons.

Le Prophète, Salla Allahu Alaïhi wa Sallam, a dit : « Prenez le repas du Shour, car il est béni. » (Boukhari et Mouslim). Ce hadith est un ordre prophétique de prendre le shour, c'est-à-dire de manger et boire avant l'aube pour se préparer à jeûner, tout en indiquant la raison de cet ordre, à savoir le fait de bénéficier de la bénédiction.

La bénédiction, chers jeûneurs, consiste à la descente du bien divin dans cette chose et à sa pérennisation dans cette chose. Elle signifie également l'augmentation du bien, de la récompense et de tout ce qui est utile au serviteur d'Allah, Exalté soit-Il, dans le bas monde et dans l'au-delà. Cette bénédiction ne provient que d'Allah, Exalté soit-Il, et n'est gagnée que par l'obéissance à notre Seigneur, Exalté soit-Il. Or, certains jeûneurs font fi de ce repas béni et du fait qu'il soit recommandé de le retarder. Aussi, certains le négligent complètement, d'autres encore le prennent à minuit ou avant de se coucher, soit par peur de ne pas parvenir à se réveiller à temps, soit parce qu'ils veulent dormir quelques heures de plus, soit encore parce qu'ils sont indifférents à l'égard du shour et de la bénédiction qu'il contient ou parce qu'ils en ignorent le mérite. Le jeûneur doit absolument combler cette lacune, car elle s'oppose à la Sunna et le prive de la bénédiction du shour. Par conséquent, il convient au jeûneur de prendre ce repas béni et de le retarder le maximum possible avant la pointe de l'aube. Même si se contente de peu de nourriture, il doit l'observer quand même, vu les bienfaits et les bénédictions considérables qu'il comporte, sans oublier que la consommation du shour répond à l'ordre susmentionné du Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam) : « Prenez le repas du shour, car il est béni. », et que cette obtempération est un mérite et un honneur en soi, puisque Allah, Exalté soit-Il, dit (sens des versets) : « Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah » (Coran 4/80) ; « Quiconque obéit à Allah et à Son message obtient certes une grande réussite » (Coran 33/71).

Parmi les bénédictions du shour, figurent le fait qu'il est un signe distinctif des musulmans et qu'il s'oppose à la façon de jeûner des gens du Livre. Le Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam) a dit : « Ce qui distingue notre jeûne de celui des gens du Livre, c'est le Souhour. » (Mouslim). Le shour amène et préserve le bien : d'après Sahl Ibn Saâd As-Saïdi, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam) a dit : « La situation des musulmans restera favorable tant qu'ils se hâteront de rompre leur jeûne (à l'heure prescrite) et tant qu'ils retarderont le repas du Souhour. » (Boukhari et Mouslim). Le shour facilite l'accomplissement des actes d'obéissance et permet un regain d'activité et d'efforts, car celui qui souffre de la faim et de la soif est facilement atteint par l'inertie et la paresse.

En outre, Allah, Exalté soit-Il, et Ses Anges prient pour les jeûneurs qui prennent le Souhour : d'après Ibn Omar, qu'Allah soit satisfait de lui et de son père, le Prophète, Salla Allahu Alaïhi wa Sallam, a dit : « Allah fait miséricorde à ceux qui prennent le repas du Souhour et les anges implorent le pardon d'Allah pour eux. » [(Ibn Hibbane et At-Tabarani) (Al-Albani : Hassane)]. Par ailleurs, le moment de ce repas est un moment béni, celui de la descente divine, comme il convient à la Majesté et à la Grandeur d'Allah, Exalté soit-Il. Le Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam) a dit : « Allah, Exalté soit-Il, descend chaque nuit jusqu'au ciel le plus proche de la terre au moment où débute le dernier tiers de la nuit



est dit : « Qui M'invoque, pour que Je l'exauce ? Qui Me demande quelque chose, pour que Je la lui donne ? Qui implore Mon pardon, pour que Je lui pardonne ? » (Boukhari). En fait, le temps qui précède l'aube est l'un des meilleurs moments pour demander le pardon d'Allah, Exalté soit-Il, si ce n'est le meilleur. En effet, Allah, Exalté soit-Il, loue ceux qui implorent Son pardon à ce moment-là et dit (sens des versets) : “Et ceux qui implorent pardon juste avant l'aube” (Coran 3/17) ; “Et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon [d'Allah]” (Coran 51/18). Ceci signifie que le fait de se lever pour prendre le shour est un moyen d'obtenir cette grâce, ainsi que les multiples bénédictions de l'imploration du pardon d'Allah, Exalté soit-Il.

En plus, le shour est le meilleur moyen de répéter la formule de l'Adhane de la prière de l'aube après le mezzain, un acte dont la récompense est connue, et aussi et surtout le meilleur moyen pour accomplir la prière en commun à temps. Ajoutons que le shour en soi constitue un acte d'adoration, si l'on vise le fait de se fortifier pour pouvoir obéir à Allah, Exalté soit-Il, et l'imitation du Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam). Le shour a pour utilité aussi d'empêcher l'ennui du jeûneur et de l'encourager à poursuivre le jeûne, contrairement à celui qui ne prend pas ce repas et qui trouve, par conséquent, gêne et difficulté dans la répétition du jeûne. Enfin, Allah, Exalté soit-Il, bénit les œuvres de celui qui prend le shour et l'aide ainsi à accomplir de bonnes actions pendant la journée, ainsi que les obligations, les actes d'adoration surrogatoires, à faire des évocations, à ordonner le bien et à interdire le blâmable, etc. Alors que s'il néglige le shour, il se peut que le jeûne le détourne des autres bonnes actions.

Somme toute, les bénédictions du shour sont innombrables, ce qui prouve que la Charia d'Allah, Exalté soit-Il, comporte des sagesse et des secrets face auxquels la raison reste perplexe et dont elle ne peut saisir que la portion congrue. Il nous incombe alors d'évoquer sans cesse ces significations éminentes, et de les rappeler à nos coreligionnaires. Et c'est Allah dont il faut rechercher l'aide et c'est à Lui qu'il faut s'en remettre.

Et dit : « Qui M'invoque, pour que Je l'exauce ? Qui Me demande quelque chose, pour que Je la lui donne ? Qui implore Mon pardon, pour que Je lui pardonne ? » (Boukhari). En fait, le temps qui précède l'aube est l'un des meilleurs moments pour demander le pardon d'Allah, Exalté soit-Il, si ce n'est le meilleur. En effet, Allah, Exalté soit-Il, loue ceux qui implorent Son pardon à ce moment-là et dit (sens des versets) : “Et ceux qui implorent pardon juste avant l'aube” (Coran 3/17) ; “Et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon [d'Allah]” (Coran 51/18). Ceci signifie que le fait de se lever pour prendre le shour est un moyen d'obtenir cette grâce, ainsi que les multiples bénédictions de l'imploration du pardon d'Allah, Exalté soit-Il.

En plus, le shour est le meilleur moyen de répéter la formule de l'Adhane de la prière de l'aube après le mezzain, un acte dont la récompense est connue, et aussi et surtout le meilleur moyen pour accomplir la prière en commun à temps.

Ajoutons que le shour en soi constitue un acte d'adoration, si l'on vise le fait de se fortifier pour pouvoir obéir à Allah, Exalté soit-Il, et l'imitation du Prophète (Salla Allahu Alaïhi wa Sallam). Le shour a pour utilité aussi d'empêcher l'ennui du jeûneur et de l'encourager à poursuivre le jeûne, contrairement à celui qui ne prend pas ce repas et qui trouve, par conséquent, gêne et difficulté dans la répétition du jeûne. Enfin, Allah, Exalté soit-Il, bénit les œuvres de celui qui prend le shour et l'aide ainsi à accomplir de bonnes actions pendant la journée, ainsi que les obligations, les actes d'adoration surrogatoires, à faire des évocations, à ordonner le bien et à interdire le blâmable, etc. Alors que s'il néglige le shour, il se peut que le jeûne le détourne des autres bonnes actions.

Somme toute, les bénédictions du shour sont innombrables, ce qui prouve que la Charia d'Allah, Exalté soit-Il, comporte des sagesse et des secrets face auxquels la raison reste perplexe et dont elle ne peut saisir que la portion congrue. Il nous incombe alors d'évoquer sans cesse ces significations éminentes, et de les rappeler à nos coreligionnaires. Et c'est Allah dont il faut rechercher l'aide et c'est à Lui qu'il faut s'en remettre.

Question du jour

J'étais de confession chrétienne et je n'ai embrassé la religion musulmane qu'il ya quelques mois à l'occasion d'un voyage. Ma question va vous paraître inopportune mais je tiens à la poser quand même. J'ai lu quelque part que Jésus n'a pas été crucifié que disent les livres saints à son sujet ? Ivan L. (France)

(Suite et fin)

La différence des Évangiles dont nous avons résumé la position, le Coran tient pour absolument établi, que Jésus n'a jamais été exécuté. Les Juifs ont été victimes d'une illusion leur faisant croire que le Messie a été crucifié, alors qu'il n'en était rien. Dans la cohue indescriptible qui régnait, la foule (ou la populace ?) avait pris un sosie pour le véritable Jésus qui fut exécuté à la place de celui-ci. L'apparition de Jésus en chair et en os, et de surcroît bien portant et doté d'un solide appétit, deux jours après « sa crucifixion » prouve à l'évidence qu'il ne s'agit pas de la même personne que celle qui a été battue, malmenée, crucifiée, clouée, perforée à coup de lance, asphyxiée, vidée de son sang et de son liquide péricardique, enveloppée dans un suaire, et enterrée dans une tombe dont l'entrée a été obstruée par un rocher. L'explication la plus logique voudrait que cet homme disposant de toutes ses forces et de toutes ses facultés, ne soit jamais passé entre les mains des bourreaux criminels et de tortionnaires qui l'auraient brisé moralement et physiquement. Cela confirme en tous points la position du Coran qui atteste que Jésus n'a pas été crucifié, mais que dans

l'extrême confusion qui régnait à l'occasion de ce simulacre de jugement les israélites exécutèrent un autre homme qu'ils auraient pris pour le messie. Une telle explication aura l'avantage, non seulement de s'inscrire dans l'optique du Coran, mais de plus, elle pourrait servir à justifier le comportement de « Jésus » lors de sa capture, son mutisme pendant l'interrogatoire, ainsi que la réaction de Judas devant le « sang innocent », et celle de Pierre qui affirmait « ne pas connaître cet homme », tout comme il affirmait à Jésus « même s'il faut que je meure avec toi, je ne te renierai pas » (Matthieu 26.35). On reste aussi conséquent envers soi-même et avec les lois de l'univers qui font que jamais un prophète n'a été exécuté et enterré, et qu'il ressuscite, comme si rien ne s'était passé. Ceux qui maintiennent contre vents et marées que le Messie a bien été tué, et qu'il est revenu à la vie grâce à un miracle divin, doivent savoir que l'Islam ne s'oppose pas aux manifestations divines. Bien plus, les musulmans estiment que la Puissance de Dieu est à ce point illimitée, que le pouvoir de ressusciter Jésus, et même parfois l'ensemble de l'humanité, ne constitue qu'une infime parcelle de son Omnipotence. Mais en l'espèce, ainsi que nous l'avons vu, le Messie n'a pas

été tué et n'a pas été rendu à la vie. Si les docteurs chrétiens croient qu'un miracle a été en mesure de ressusciter Jésus, ils doivent admettre qu'un miracle moins performant a pu substituer une personne à une autre. Tout simplement. Cela demande beaucoup moins de compétences que de rendre la vie à un mort et le remettre d'aplomb en deux jours. Bien que tous les miracles soient également faciles au Seigneur de l'Univers. En tout état de cause, l'histoire de la mort de Jésus et sa prétendue résurrection ne peuvent être attribuées au Messie, puisque celui-ci n'aurait pas été en mesure d'annoncer sa propre fin dans le détail. Cet épisode a été fixé par écrit d'après une tradition orale rassemblée plusieurs décennies plus tard. Ces éléments confortent la position coranique qui présente les faits sous la forme d'additions postérieures à l'enseignement de Jésus. L'attitude du Livre sacré des Musulmans n'est pas aussi dépourvue d'intérêt que ne le pensent la majorité des Chrétiens. L'histoire nous apprend qu'un grand nombre d'innovations ont été introduites au sein d'un enseignement qui ne doit rien aux révélations du Messie.

M. G.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Quiz N° 5

19) Avant l'émigration des musulmans de la Mecque à Médine, certains musulmans sont allés chercher asile chez :

- Kisra, le roi perse
- Heraclius, le roi de Byzance
- Négus, le roi de l'Erythrée
- Muqauqus, le roi copte d'Égypte

20) Le Prophète fit le voyage de la Mecque à Médine en compagnie de :

- Abou Bakr
- Ali
- Omar
- Hamza

21) Lors du voyage de la Mecque à Médine, le Prophète réfugia dans une caverne appelée :

- Nour
- Chems
- Thaour
- Isra

Réponse quiz n°4 Q1 : d- Hamza Q2 : b- Zeid Q3 : d- Hamza



رمضان كريم

Ramadhan karim



14

MIDI LIBRE

N° 1341 | Lundi 8 août 2011

Citation du jour

«La véritable grandeur d'un homme ne se mesure pas à des moments où il est à son aise, mais lorsqu'il traverse une période de controverses et de défis.»

[Martin Luther King] - La Force d'aimer

Rôti de dinde

Ingrédients :

1 rôti de dinde de 1.6 kg
Beurre fondu
Sel, poivre
Herbes de Provence
Eau
1 tasse (250 ml) de bouillon de poulet



Préparation :

Badigeonner le rôti avec le beurre fondu, saler, poivrer et saupoudrer dessus des herbes de Provence, déposer dans une petite rôtissoire, mettre un peu d'eau dans le fond de la rôtissoire et mettre au four préchauffé à 350F.(180C.) pour 1 heure. Sortir du four, ajou-

ter le bouillon de poulet et remettre au four pour 1 1/4 heure en arrosant 2 à 3 fois durant le reste de la cuisson. Sortir du four, mettre sur une assiette et recouvrir d'une feuille d'aluminium. Laisser reposer 10 à 15 minutes puis découper et servir avec le bouillon.

Cookies noix et chocolat



Ingrédients :

200 g de farine
150 g de beurre mou
200 g de sucre
2 œufs
150 g de pépites de chocolat
100 g de noix
1 c. à café de levure chimique
1 sachet de sucre vanillé

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C. Mélanger la farine et la levure chimique. Dans un

autre récipient, mélanger le beurre, le sucre et le sucre vanillé au fouet. A l'aide d'une spatule, y ajouter les œufs et le mélange levure-farine. Incorporer les pépites et les noix à la pâte. Former de petits tas sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et mettre au four 12 minutes. Les cookies sont cuits lorsque les bords sont colorés. Attendre qu'ils refroidissent un peu avant de les décoller de la plaque.

Jus de banane aux raisins secs

Ingrédients :

2 c à s. de jus de citron
2 c à s. de miel
2 verres de lait (très froid)
2 c à s. de raisins secs
2 c à s. de glace vanille

Préparation :

Peler les bananes et les arroser de jus de citron. Dans le bol du mixer, placer tous les ingrédients et mixer jusqu'à obtenir un liquide homogène.



Verser dans des verres, décorer de morceaux de fruits et servir bien frais.

Soupe au poulet

Ingrédients :

1 carcasse d'un poulet désossé
2 c. à s. d'huile
1 oignon
1 carotte
1 pomme de terre
1 navet
1 belle tomate
1 poignée de pois-chiches trempés dans de l'eau la veille
Sel, poivre
1 c. à soupe de paprika
Safran, curry
Ras el hanout
2 c. à soupe tomate concentrée
1 botte de coriandre
3 belles branches de céleri
3 branches de menthe
2 feuilles de laurier
Des vermicelles (4 à 5 c. à soupe)

Préparation :

Porter à ébullition 2 à 3 litres d'eau dans une cocotte. Mettre la carcasse du poulet et laisser cuire 15 mn. Récupérer le poulet dans une assiette et le bouillon dans un autre récipient. Dans la même cocotte, mettre l'huile et



hacher l'oignon, pour le faire revenir pendant 3 mn. Couper la carotte, le navet et la pomme de terre en petits dés, puis incorporer le tout dans la cocotte avec les pois-chiches. Faire revenir quelques secondes et incorporer la tomate coupée en petits dés, la tomate concentrée et les épices. Verser le bouillon du poulet et y mettre le filet de toutes les

herbes. Laisser cuire 20 mn. Incorporer la chair du poulet extraite de la carcasse et les vermicelles.

Bien mélanger, laisser cuire encore 5 à 10 min. cuire en remuant à l'aide d'une cuillère en bois de temps en temps. Retirer du feu et servir dans les assiettes. Déguster idéalement avec un filet de citron dessus.

Salade de pommes de terre au cumin

Ingrédients :

1 kg de pomme de terre à chair ferme
1 c. à café de cumin en poudre
1 citron
4 gousses d'ail
1 bouquet de coriandre fraîche
10 cl d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Eplucher et couper grossièrement les gousses d'ail. Presser le citron de manière à extraire tout le jus. Equeuter et hacher finement la coriandre. Eplucher les pommes de terres et



les couper en gros morceaux de taille équivalente. Porter de l'eau à ébullition dans une grande cas-

serole à feu vif. Ajouter les morceaux de pommes de terre et les morceaux d'ail. Laisser cuire pendant 15 à 20 min jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites mais encore bien fermes. Egoutter les pommes de terre et les remettre ensuite dans une grande casserole sur un feu moyen. Verser l'huile d'olive, le jus de citron, le cumin, la coriandre hachée et bien mélanger. Saler et poivrer selon vos préférences. Laisser 2 min sur le feu.

Feuilles de brick à la courgette et au thon

Ingrédients :

8 feuilles de brick
140 g de semoule grains fins
1 boîte de thon
1 petite courgette
Huile d'olive
Poivre et sel

Préparation :

Couper les ronds de feuilles de brick en 2. Faire gonfler la semoule dans un peu d'eau (la semoule doit tout absorber et être molle mais non collante). Dans un saladier, mélanger la semoule avec le thon. Couper la courgette en petits cubes, la cuire dans de l'huile d'olive et l'ajouter au mélange. Poivrer, saler. Prélever une c. à soupe du mélange et la déposer sur la moitié de feuille de brick (dans la partie inférieure). Commencer à rouler comme une



crêpe sur un tour/ un tour et demi, rabattre les 2 extrémités droite et gauche pour empêcher le mélange de s'échapper, puis finir de rouler. Répéter l'opération pour les 16 moitiés de feuilles de brick.

Mettre de l'huile dans une poêle (une bonne quantité) et faire dorer les rouleaux. Laisser cuire environ 3-4 min par face. Accompagnés d'une salade verte, ces rouleaux sont délicieux

ORAN

Des soirées artistiques durant tout le mois



Des activités artistiques organisées dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" animeront, de samedi prochain à la fin août, les soirées du public Oranais, a indiqué jeudi la directrice de la Culture de la wilaya.

Ces soirées artistiques se déclinent en différents genres de la chanson algérienne et seront marquées par la présence d'artistes de renom dans les genres chaâbi, andalou, malouf et el-wahrani, a souligné Mme Rabia Moussaoui. Cette manifestation culturelle permettra au large public oranais de redécouvrir les chansons algériennes célèbres et d'apprécier la diversité artistique et du patrimoine du chant algérien, a-t-elle indiqué.

Parallèlement, la direction de la Culture d'Oran a programmé plusieurs manifestations culturelles à travers les différentes régions de la wilaya, à l'instar de pièces théâtrales destinées aux enfants, des programmes de divertissement et de loisirs au profit des jeunes au niveau des centres culturels.

Il est à noter que la wilaya d'Oran a vu l'organisation d'une partie du programme de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", dont des conférences, des colloques scientifiques, des soirées artistiques et des festivals folkloriques animés au niveau des places publiques.

Hadj M'Hamed El-Anka

L'un des grands chantres de la chanson chaâbi qu'a connu l'Algérie est incontestablement El-Hadj M'hamed El-Anka. La grande innovation apportée par lui demeure la note de fraîcheur introduite dans une musique réputée monovocale qui ne répondait plus au goût du jour. Son jeu instrumental devient plus pétillant, allégé de sa nonchalance.

PAR KAHINA HAMMOUDI

De son vrai nom, Aït Ouarab Mohamed Idir Halo, Hadj M'Hamed El-Anka naquit le 20 mai 1907 à la Casbah d'Alger, précisément au 4, rue Tombouctou, au sein d'une famille modeste, originaire de Béni Djennad (Tizi-Ouzou). Son père, Mohamed Ben Hadj Saïd, souffrant le jour de sa naissance, dut être suppléé par un parent maternel pour la déclaration à l'état civil. C'est ainsi que naquit un quiproquo au sujet du nom patronymique d'El-Anka. Son oncle maternel se présente en tant que tel; il dit en arabe "Ana khalo" (Je suis son oncle) et c'est de cette manière que le préposé inscrivit "Halo". Il devient alors Halo Mohamed Idir.

Sa mère Fatma Bent Boudjemaâ l'entourait de toute l'affection qu'une mère pouvait donner. Elle était attentive à son éducation et à son instruction. Trois écoles l'accueillent successivement de 1912 à 1918 : coranique (1912-1914), Brahim-Fatah (Casbah) de 1914 à 1917 et une autre à Bouzaréah jusqu'en 1918. Quand il quitte l'école définitivement pour se consacrer au travail, il n'avait pas encore soufflé sa 11e bougie.

C'est sur recommandation de Si Saïd Larbi, un musicien de renom, jouant au sein de l'orchestre de Mustapha Nador, que le jeune M'hamed obtenait le privilège d'assister aux fêtes animées par ce Grand maître qu'il vénérât. C'est ainsi que durant le mois de Ramadhan de l'année 1917, le cheikh remarque la passion du jeune M'hamed et son sens inné pour le rythme et lui permet de tenir le tar (tambourin) au sein de son orchestre. A partir de là, ce fut Kehioudji, un demi-frère de Hadj Mrizek, qui le reçoit en qualité de musicien à plein temps au sein de l'orchestre qui animait les cérémonies de henné réservées généralement aux artistes débutants.

Après le décès de cheikh Nador à l'aube du 19 mai 1926 à Cherchell, ville d'origi-



ne de son épouse où il venait tout juste de s'installer, El-Anka prit le relais du cheikh dans l'animation des fêtes familiales.

L'orchestre était constitué de Si Saïd Larbi, de son vrai nom Birou, d'Omar Bébéo (Slimane Allane) et de Mustapha Oulid El-Meddah, entre autres. C'est en 1927 qu'il participa aux cours prodigués par le cheikh Sid Ah Oulid Lakehal, enseignement qu'il suivit avec assiduité jusqu'en 1932. 1928 est une année charnière dans sa carrière du fait qu'il rencontre le grand public.

Il enregistre 27 disques 78 t chez Columbia, son premier éditeur, et prit part aussi à l'inauguration de la Radio PTT Alger. Ces deux événements vont le propulser au devant de la scène à travers tout le territoire national et même au-delà.

Le 5 août 1931, cheikh Abderrahmane Saïdi venait de s'éteindre. Ce Grand cheikh disparu, El-Anka se retrouvera seul dans le genre m'dih.

C'est ainsi que sa popularité favorisée par les moyens modernes du phonographe et de la radio allait de plus en plus grandissante. Dès son retour de La Mecque en 1937, il reprit ses tournées en Algérie et en France et renouvela sa formation en intégrant Hadj Abderrahmane Guechoud, Kaddour Cherchalli (Abdelkader Bouheraoua décédé en 1968 à Alger), Chabane Chaouch à la derbouka et Rachid Rebahi au tar en remplacement de cheikh Hadj Menouer qui créa son propre orchestre. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et après une période jugée difficile par certains proches du cheikh, El-Hadj M'Hamed El-Anka va être convié à diriger la première grande formation de musique populaire de Radio Alger à peine naissante et succédant à Radio PTT, musique populaire qui allait devenir, à partir de 1946, "chaâbi" grâce à la gran-

de notoriété de son promoteur, El-Anka. En 1955, il fait son entrée au Conservatoire municipal d'Alger en qualité de professeur chargé de l'enseignement du chaâbi. Ses premiers élèves vont devenir tous des cheikhs à leur tour, assurant ainsi une relève prospère et forte, entre autres, Amar Lâachab, Hassen Saïd, Rachid Souki, etc. El-Hadj M'Hamed El-Anka a bien pris à cour son art : il a appris ses textes si couramment qu'il s'en est bien imprégné ne faisant alors qu'un seul corps dans une symbiose et une harmonie exceptionnelle qui font tout le génie créateur de l'artiste en allant jusqu'à personifier, souvent malgré lui, le contenu des poésies qu'il interprète ; les exemples d'El-Hmam et Soubhane Allah Yaltif sont assez édifiants. La grande innovation apportée par El-Hadj El-Anka demeure incontestablement la note de fraîcheur introduite dans une musique réputée monovocale qui ne répondait plus au goût du jour. Son jeu instrumental devient plus pétillant, allégé de sa nonchalance. Sa manière de mettre la mélodie au service du verbe était tout simplement unique. A titre indicatif, El-Hadj El-Anka a interprété près de 360 poésies (qaca'id) et produit environ 130 disques. Après Columbia, il réalise avec Algériaphone une dizaine de 78 t en 1932 et une autre dizaine avec Polyphone. Après plus de cinquante ans au service de l'art, El-Anka animera les deux dernières soirées de sa carrière jusqu'à l'aube, en 1976, à Cherchell, pour le mariage du petit-fils de son maître cheikh Mustapha Nador et, en 1977, à El-Biar, chez des familles qui lui étaient très attachées. Il mourut le 23 novembre 1978, à Alger, et fut enterré au cimetière d'El-Kettar.

K. H.

TLEMCEN DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Projection de douze films documentaires

Les douze films documentaires projetés en avant-première dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" seront projetés une deuxième fois durant les soirées de Ramadhan au niveau du Centre international de presse de Tlemcen, a-t-on appris auprès du département du cinéma de ladite manifestation. Les films de "Kaddour Benachour", "Boustene Tilimsen" et "Tlemcen, la grande mosquée" seront les premiers films à être projetés au cours de la première semaine du mois sacré. En

moyenne, ce sont trois films documentaires qui seront projetés chaque semaine jusqu'à la fin du mois de Ramadhan, a indiqué un responsable du département. Il a souligné, par ailleurs, que cette nouvelle projection des films documentaires réalisés dans le cadre de ladite manifestation vise d'abord à fidéliser les cinéphiles qui ont suivi depuis le début tous les films documentaires et ensuite de permettre aux gens qui ont raté l'un des douze films déjà projetés de les revoir durant ces soirées de Ramadhan.

Parmi les films programmés, "Tlemcen, la nouba andalouse" de son réalisateur Cherif Aggoune, "Lalla Maghnia" de Mustapha Hacini, "Tlemcen, echedjara ettayeba" de Rabah Laradji, "Abdelkrim Dali" de Bekkar Bounouar, "Cheikh Abdelkrim Al Maghili" de Larbi Lakehal, "Sidi Boumediène El-Ghouth" de Yahia Mouzahem, "Cheikh Sidi Mohamed Belkaid" de Hadj Ahmed Mansouri, "Houlm ennoussour" de Mohamed Hazourli et enfin "Cheikh Sidi Ahmed Benzekri" de Zakaria Kaddour Brahim.

Pour faire bénéficier le maximum des habitants de la wilaya de Tlemcen, un programme de ciné bus a été élaboré pour sillonner l'ensemble des daïras de la wilaya et permettre à leurs habitants de voir tous les films réalisés dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique pour l'année 2011".

Les projections des films durant ce mois sacré se feront après les prières surérogatoires (ettarawih) à partir de 23 heures, a-t-on indiqué.

APS

Mohamed Chalali en route pour la Turquie

L'attaquant et capitaine de la sélection algérienne olympique de football, Mohamed Chalali, devrait rejoindre prochainement le club turc de Boluspor (2^e division), rapportent, dimanche, des médias locaux. A la recherche d'un attaquant pour renforcer sa ligne offensive, Boluspor sondait le marché grec depuis plusieurs mois et aurait décidé d'enrôler le capitaine de la sélection olympique qui joue au sein de la formation de Panionios. La formation turque aurait trouvé un accord avec Mohamed Chalali, dont le club grec, en difficulté financière, chercherait à se séparer de plusieurs joueurs, expliquent les mêmes sources. Il devrait signer son contrat prochainement et entamer les entraînements avec sa nouvelle équipe qui a terminé la saison dernière à la 7^e place au classement du championnat turc de deuxième division.

Abderraouf Zarabi contacté par le MC Alger

L'ex-défenseur international algérien, Abderraouf Zarabi, (O. Nîmes) a été contacté par le MC Alger (Ligue 1 en Algérie), pour l'engager en prévision de la saison prochaine, a-t-on appris samedi auprès du club de la capitale algérienne. Zarabi, 32 ans, a décidé de quitter son club, l'Olympique Nîmes, après sa rétrogradation en National, à l'issue de la saison dernière.

Les dirigeants du MCA, à la recherche d'un arrière gauche après le départ de Brahim Boudebouda vers Le Mans (Ligue 2 française), voit en Zarabi un renfort de choix pour réussir un bon parcours la saison prochaine. Le défenseur algérien, libre de tout engagement avec Nîmes, serait également sur les tablettes de Monaco (Ligue 2 française) et Vannes (National).

MC ALGER

Fayçal Badji nommé manager général

L'ancien international algérien, Fayçal Badji, a été nommé officiellement au poste de manager général du MC Alger (Ligue 1 en Algérie), a-t-on appris hier auprès du club de la capitale algérienne. Badji, a signé un contrat d'une année, samedi soir au siège du club, après avoir trouvé un terrain d'entente avec ses dirigeants. Ayant porté les couleurs de l'USM El Harrach, le CS Constantine et le CR Belouizdad, Badji a terminé sa carrière de joueur au sein du MCA, avec qui il avait remporté deux coupes d'Algérie (2006 et 2007). Le nouveau manager général du club phare de la capitale entamera sa nouvelle mission en accompagnant son équipe mercredi au Caire. Le club algérois donnera la réplique, vendredi, au Ahly égyptien, dans le cadre de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA occupe la dernière place dans le classement du groupe B avec un seul point, après un nul à domicile face à l'ES Tunis et une lourde défaite au Maroc contre le WA Casablanca.

JEUX AFRICAINS DE MAPUTO

L'Algérie vise 33 médailles d'or

Même si le chiffre reste théorique, l'Algérie, qui participe avec 268 athlètes, visera 33 médailles d'or lors des jeux Africains qu'organiseront la ville Maputo au Mozambique du 3 au 18 septembre prochains. C'est ce qu'a confirmé, hier, la direction générale des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports, composée de Kenouche Hocine, directeur général des sports, Madjid Djebab, sous-directeur du sport d'élite, Saïd Bouamra, directeur du sport de haut niveau ainsi que Bouabid Hassane, premier vice-président du Comité olympique algérien, lors de son point de presse organisé au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports.

PAR MOURAD SALHI

Selon l'étude qui a été faite par le MJS basée essentiellement sur les pronostics donnés par les premiers responsables des fédérations spécialisées, l'Algérie vise trois médailles en athlétisme, 3 en boxe, 4 en judo, 4 en karaté, 4 en natation, 3 en voile et une pour le volley-ball, handball et jeux échecs. Ce chiffre a été revu à la baisse, ajoutent les conférenciers, car plusieurs disciplines sont retirées par le comité d'organisation. L'Algérie, ajoute les organisateurs, participera avec 19 disciplines et avec un total de 265 athlètes, 122 hommes et 139 femmes. En tout, la délégation algérienne sera composée, selon la même source, de 409 personnes, entre cadres du ministère, présidents de fédérations, entraîneurs et autres. Les prochains jeux Africains de Maputo, indiquent les mêmes sources,



seront une belle opportunité pour l'Algérie afin d'évaluer les vraies valeurs des athlètes et les capacités des équipes nationales. «C'est vrai que l'Algérie a tenu à participer avec le maximum d'athlètes dans ces prochains jeux Africains, mais je tiens à préciser qu'on n'ira pas jusqu'au Mozambique juste pour faire de la figuration. Ce rendez-vous est très important pour nous afin de jauger les potentialités de nos athlètes. Les jeux de Maputo vont nous permettre d'établir une feuille de route à suivre dans les prochaines échéances internationales», a déclaré M. Kenouche lors de son intervention, et d'ajouter : «Chaque fédération doit choisir le sphère qui lui va mieux.» Il était question que l'Algérie aidera le Mozambique avec un matériel logistique, à titre de prêt bien évidemment, mais vu la distance qui sépare les deux pays, l'Algérie s'est contentée d'une aide humaine. Il est utile

de signaler que les deux départs seulement de la délégation algérienne, l'un le 29 août et l'autre le 3 septembre coûteront à l'Algérie 11 milliards. Mis à part quelques problèmes logistiques, l'Algérie, selon la direction générale des sports au niveau du ministère, est prête pour ce rendez-vous africain très important. Concernant les moyens mis en place par les pouvoirs publics, M. Kenouche a précisé que tout a été mis en place pour les équipes nationales pour mieux préparer ce rendez-vous continental dans les meilleures conditions possible. «A l'heure actuelle, me semble-t-il, aucune équipe nationale n'a raté son stage de préparation. Toutes les facilitations ont été accordées pour les fédérations, maintenant la balle est dans le camp des techniciens», a-t-il indiqué. En répondant à une question d'un confrère pourquoi ce n'est pas le Comité olympique qui chapeaute cet événement, M. Kenouche dira : «Le rendez-vous de Maputo est un événement gouvernemental, donc, c'est nous qui nous occupons de tous», a-t-il dit tout en niant toute mésentente entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité olympique algérien. Pour M. Djebab, plus de 70% des athlètes algériens participent pour la première fois à un championnat d'Afrique et 40% d'entre eux ne dépassent pas 18 ans. Dans son intervention, M. Bouamra dira : «Il faut dépasser le stade du

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS DE HANDBALL

Lever de rideau à Ouagadougou

Le coup de starter des championnats d'Afrique des nations de handball (cadettes et juniors filles) a été donné, hier, dans la capitale burkinabée Ouagadougou en présence de la sélection algérienne, engagée dans la 17^e édition des championnats d'Afrique de la catégorie des juniors. Huit équipes, scindées en deux groupes, prennent part à la compétition réservée aux juniors : la poule A est formée de la Tunisie, de la RD Congo, de l'Algérie et de la Côte d'Ivoire, tandis que la poule B est constituée du vainqueur de la précéden-

te édition, à savoir l'Angola, du Congo, de l'Egypte et du Burkina Faso, pays organisateur. Quant à la 6^e édition des championnats d'Afrique des cadettes, elle verra la participation de six nations : RD Congo, Tunisie et Burkina Faso (poule A), Angola (tenante du titre), Congo et Mali (poule B). Dans les deux compétitions, l'Angola fait office d'épouvantail que chaque sélection tentera de battre pour l'écartier de son chemin et éviter de la croiser en demi-finales ou finale. L'Algérie a évité les Angolaises, détentrices de 7 titres de championnes

d'Afrique, en phase de poules ainsi que le pays organisateur qui sera soutenu par tout un peuple, mais devra faire attention aux Ivoiriennes (3 fois championnes) et aux Tunisiennes. En prévision de cette compétition dont c'est la 9^e participation, l'équipe algérienne a effectué une série de stages à Alger, dont le dernier a pris fin jeudi dernier, soit la veille du départ pour Ouagadougou. Seize joueuses dont trois gardiennes de but ont été retenues pour la compétition continentale, qualificative pour le prochain Mondial. L'entraîneur de la sélection algérienne, Naili Daouaouda Djamil, montre la voie à ses joueuses dès le début : «Nous nous battons à fond pour faire honneur à notre pays et à notre handball.» La sélection algérienne entamera la compétition, aujourd'hui, à l'occasion de sa rencontre face à son homologue de la RD Congo à partir de 16h30 (heure algérienne). Pour le coach national, une victoire face aux Congolaises «est primordiale pour espérer aller au deuxième tour, synonyme de qualification au Mondial». L'Algérie affrontera par la suite la Tunisie le lendemain à partir de 18h, avant de jouer son dernier match de la phase de poules mercredi contre la Côte d'Ivoire à partir de 19h. Après le tour préliminaire qui s'achèvera le 10 août, les équipes éliminées joueront le 11 août les matches de classement (5^e-8^e places pour les juniors et 5^e-6^e places pour les cadettes). Les demi-finales auront lieu le 12 août, tandis que les finales et les matches de classement (3^e-4^e places) des deux tournois sont programmés pour la journée du 13 août.

NAILI DAOUAOUA DJAMILA

«Nous nous battons à fond»

L'entraîneur de la sélection féminine algérienne de handball des U20 a indiqué que son équipe va se donner à fond pour réaliser le meilleur résultat possible au 17^e championnat d'Afrique des nations de la catégorie, prévu du 7 au 14 août dans la capitale burkinabée. «Nous nous battons à fond pour faire honneur à notre pays et à notre handball. Avant l'entame de cette compétition, la seule crainte réside dans le chevauchement de cette CAN avec le mois de Ramadhan. Il faudrait se battre», a déclaré Naili Daouaouda Djamil. Au championnat d'Afrique des U 20, l'Algérie évoluera dans le groupe A, en compagnie de la Tunisie, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, alors que la poule B comprend l'Angola, le Congo, l'Egypte et le Burkina Faso. En prévision de cette compétition dont c'est la 9^e participation, l'équipe algérienne a effectué une série de stages à Alger, dont le dernier a pris

fin jeudi dernier, soit la veille du départ pour Ouagadougou. Le coach national s'est montré satisfait par le travail effectué depuis le 1^{er} juillet. «L'équipe était en regroupement presque permanent depuis le 1^{er} juillet dernier. Je constate que le niveau de l'équipe est en nette progression. Notre équipe est très jeune, inexpérimentée. C'est sa première participation à une compétition officielle. Nous allons défendre nos chances à fond», a-t-elle indiqué. Interrogée sur la stratégie à adopter par son équipe lors de ce championnat d'Afrique, Naili Daouaouda estime que le premier match contre le Congo est capital pour la suite de la compétition. «Nos adversaires du groupe sont coriaces. Nous allons aborder le tournoi match par match. Nous ferons l'impossible pour remporter notre premier match face au Congo, car c'est primordial pour espérer aller au deuxième tour, synonyme de qualification au Mondial.»

CAN-2012 (PRÉPARATION)

Les Marocains Benatia et Lecomte-Addani forfait pour Sénégal-Maroc

Le défenseur de l'Udinese (série A italienne), Mehdi Benatia, ainsi que le gardien de but, Amine Lecomte-Addani (Lekwhiya/Qatar), ont déclaré forfait pour le match amical Sénégal-Maroc, prévu mercredi prochain à 17h à Dakar, a-t-on indiqué dimanche de sources sportives.

Selon le médecin de la sélection marocaine de football, Dr Aberrazak Hifti, cité par la chaîne sportive «Arryadia», Benatia souffrirait d'une blessure à la cuisse et serait indisponible pour la durée de sept jours.

Pour remplacer le défenseur central des «Lions de l'Atlas», le sélectionneur Eric Gerets a fait appel au défenseur central du Raja de Casablanca, Mohamed Oulhaj.

De son côté, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a annoncé, samedi soir, que le keeper de Lekwhiya (Qatar), Amine Lecomte-Addani, convoqué pour la première fois, a déclaré forfait



contre «les Lions de la Téranga», sans donner plus de précision. Il sera remplacé par le gardien du FUS de Rabat, Issam Badda.

Le match Sénégal-Maroc aura lieu, samedi 10 août à 17 heures, au stade Léopold Senghor (ex-stade de l'Amitié).

Il servira de match de préparation au Maroc qui doit affronter le Centrafrique, le 4 septembre prochain à Bangui, pour le

compte de la cinquième journée de qualification du groupe D à la Coupe d'Afrique des nations, prévue en Guinée Equatoriale et au Gabon (CAN-2012).

A l'issue de la 4^e journée de qualification à la Coupe d'Afrique, le Maroc (7 points) occupe la première place du groupe D en compagnie de la Centrafrique avec un goal-average favorable, l'Algérie (4 points) est dernière avec la Tanzanie (mais

AMICAL ANGLETERRE-PAYS-BAS

Capello convoque 11 joueurs de Manchester

Le sélectionneur de l'Angleterre, l'Italien Fabio Capello, a convoqué onze joueurs de Manchester, six de City et cinq d'United, en prévision du match amical contre les Pays-Bas, mercredi à Wembley.

Les deux rivaux de Manchester ouvrent ce dimanche la saison en Angleterre à l'occasion du Community Shield, toujours au stade Wembley (Londres).

Deux joueurs ont été convoqués pour la première fois chez les «Three Lions» à l'occasion du choc face aux Pays-Bas : le gardien de Fulham, David Stockdale, et le défenseur de Tottenham, Kyle Walker,

alors que le milieu de terrain d'Arsenal, Jack Wilshere, a été retenu en dépit de problèmes de santé.

Les joueurs anglais convoqués :

Gardiens de but : Robert Green (West Ham), Joe Hart (Manchester City), David Stockdale (Fulham)

Défenseurs : Leighton Baines (Everton), Gary Cahill (Bolton), Ashley Cole (Chelsea), Rio Ferdinand (Manchester United), Phil Jagielka (Everton), Joleon Lescott (Manchester

City), Micah Richards (Manchester City), John Terry (Chelsea), Kyle Walker (Tottenham)

Milieux de terrain : Gareth Barry (Manchester City), Michael Carrick (Manchester United), Stewart Downing (Liverpool), Adam Johnson (Manchester City), Frank Lampard (Chelsea), James Milner (Manchester City), Scott Parker (West Ham), Jack Wilshere (Arsenal), Ashley Young (Manchester United)

Attaquants : Andy Carroll (Liverpool), Peter Crouch (Tottenham), Wayne Rooney (Manchester United), Danny Welbeck (Manchester United).

ANGLETERRE

Chelsea ponctue sa préparation par une victoire face aux Rangers

L'équipe anglaise de Chelsea a achevé sa campagne de matches de préparation en vue de la saison à venir, par une victoire (3-1) contre les Glasgow Rangers, la sixième en autant de rencontres amicales.

Après s'être imposés face à Portsmouth (1-0), la Malaisie (1-0), une sélection thaïlandaise (4-0), Kitchee (HGK, 4-0) et Aston Villa (2-0), les «Blues» ont facilement battu le champion d'Ecosse sur sa pelouse d'Ibrox Park.

Le bilan de cette préparation (6 victoires, 15 buts marqués contre un seul encaissé) est prometteur pour Chelsea. Les buts des Blues ont été inscrits par Daniel Sturridge (21, 29) et Florent Malouda (72), alors que Nikica Jelavic avait ouvert le score pour les Rangers en début de match (6).

Chelsea entrera en lice en Premier League le dimanche 14 août à Stoke City.

L'ATTAQUANT NORVÉGIEN JOHN CAREW SIGNE À WEST HAM

Un renfort de choix pour le club

John Carew a été transféré à West Ham (2^e div. anglaise) samedi, a annoncé le club londonien sur son site internet. «Je suis impatient de faire partie d'une bonne équipe qui ramènera ce grand club en première division», a déclaré Carew, 31 ans, sur le site de West Ham.

Carew avait été prêté en janvier à Stoke City où il avait disputé 10 rencontres de championnat d'Angleterre (1 but).



MONDIAL-20 ANS

L'Equateur rencontrera la France en 8^e de finale

L'Equateur qui a dominé le Costa Rica lors du match des moins de 20 ans, disputé samedi à Pereira, affrontera l'équipe de France en 8^e de finale du Mondial, mercredi à Cartagena, selon les résultats du groupe C dont les derniers matches ont été disputés samedi.

L'Equateur a dominé le Costa Rica (3-0), sur des buts de Montaño (2^e) et De Jesus (13^e, 69^e).

Il termine en deuxième position du groupe C derrière l'Espagne, auteur d'un carton plein après avoir écrasé l'Australie 5-1 à Manizales. L'Equateur avait auparavant fait match nul avec l'Australie (1-1) et perdu face à l'Espagne (2-0).

La France avait également terminé 2^e de son groupe vendredi après avoir battu le Mali (2-0). Elle avait auparavant perdu face à la Colombie (4-1) puis battu la Corée du Sud (3-1). La Colombie, pays hôte, a remporté ce groupe A (9 points), devant la France (6), la Corée du Sud (3) et le Mali (0).

Mondial -20 ans (Gr.D - 3^e journée)
Le Nigeria bat l'Arabie saoudite et prend la 1^{re} place

La sélection nigérienne des -20 ans a battu son homologue d'Arabie saoudite 2-0, en match comptant pour la 3^e journée du Groupe D du Mondial de football de la catégorie, disputé samedi en Colombie.

Les deux équipes qui avaient assuré leur qualification pour les huitièmes de finale, dès la seconde journée, se sont affrontées pour l'obtention de la première place du groupe.

Le Guatemala, vainqueur (1-0) face à la Croatie, a lui aussi obtenu son ticket pour les huitièmes de finales.

Résultats de la 3^e journée:
A Pereira : Arabie saoudite-Nigeria 0 - 2
A Armenia : Croatie-Guatemala 0 - 1

Le point du groupe C après la 3^e journée

Le point du groupe C après le déroulement des rencontres de la 3^e journée du Mondial de football des -20 ans, samedi en Colombie:

A Pereira: Equateur-Costa Rica 3-0
A Manizales: Australie-Espagne 1-5

Mondial-20 ans: Le tableau des 8^e de finale

Tableau des 8^e de finale du Mondial des moins de 20 ans et des tours suivants à l'issue des derniers matches de la phase de groupes, disputés samedi :

HUITIEMES DE FINALE

Mardi 9 août

Match 37 (20h00 locales, 01h00 GMT): Cameroun - Mexique, à Pereira

Match 38 (17h00 locales, 22h00 GMT): Portugal - Guatemala, à Cali

Match 39 (20h00 locales, 01h00 GMT): Colombie - Costa Rica, à Bogota

Match 40 (17h00 locales, 22h00 GMT): Argentine - Egypte, à Medellin

Mercredi 10 août

Match 41 (17h00 locales, 22h00 GMT): Nigeria - Angleterre, à Armenia

Match 42 (17h00 locales, 22h00 GMT): Espagne - Corée du Sud, à Manizales

Match 43 (20h00 locales, 01h00 GMT): Brésil - Arabie saoudite à Barranquilla

Match 44 (20h00 locales, 01h00 GMT): France - Equateur, à Cartagena

QUARTS DE FINALE

Samedi 13 août

Match 45 (20h00 locales, 01h00 GMT): vainqueurs matches 37 - 39, à Bogota

Match 46 (17h00 locales, 22h00 GMT): vainqueurs matches 38 - 40, à Cartagena

Dimanche 14 août

Match 47 (18h00 locales, 23h00 GMT): vainqueurs matches 43 - 42, à Pereira

Match 48 (15h00 locales, 20h00 GMT): vainqueurs matches 44 - 41, à Cali

DEMI-FINALES

Mercredi 17 août

(20h00 locales, 01h00 GMT): vainqueurs matches 47 - 45, à Pereira

(17h00 locales, 22h00 GMT): vainqueurs matches 48 - 46, à Medellin

MATCH POUR LA TROISIEME PLACE

Samedi 20 août

(17h00 locales, 22h00 GMT), à Bogota

FINALE

Samedi 20 août

(20h00 locales, 01h00 GMT), à Bogota.

INTOXICATION ALIMENTAIRE

Comment la traiter au plus vite

Favorisées par la chaleur, les intoxications surviennent le plus souvent après avoir consommé des œufs, des produits laitiers ou de la viande avariés. Nos conseils pour les traiter sans attendre et préparer des assiettes saines.

QUELS SONT LES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER ?

Selon le germe responsable, les symptômes surviennent quelques heures après l'ingestion du plat contaminé ou deux jours plus tard. Une intoxication alimentaire peut entraîner nausées, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales, fièvre et déshydratation. Mais tout le monde ne réagit pas de la même façon : certains n'ont qu'un ou deux signes, parfois très discrets, alors que d'autres sont atteints de façon plus brutale. L'intensité du malaise varie selon le germe et la fragilité de chacun.

QUE FAIRE QUAND LA DIARRHÉE COMMENCE ?

D'abord, mettre l'intestin au repos : ne pas consommer d'aliments solides pendant quelques heures, voire une journée. Ensuite, se réhydrater en buvant beaucoup. Enfin, se reposer si possible durant quelques jours. La plupart du temps, on se remet en deux ou trois jours. Cependant, l'intoxication alimentaire peut se révéler plus grave pour les personnes à risque (enfants, personnes âgées, femmes enceintes, malades atteints de cancer). Elle peut aussi entraîner des complications, rendant le côlon irritable pendant plusieurs mois.

QUE PEUT-ON MANGER ?

En cas de diarrhée, grignoter des biscuits salés. Il faut privilégier les aliments sans résidus ni fibres (riz, pommes de terre, poisson, poulet...) et supprimer les autres (fruits, céréales complètes, légumes secs...). Mieux vaut éliminer le café, les boissons froides et les produits laitiers qui accélèrent le transit, ainsi que les friandises et les gâteaux. Quand ça va mieux, on réintro-



duit les légumes et les fruits, d'abord cuits pendant quarante-huit heures, avant de les consommer à nouveau crus.

COMMENT SE RÉHYDRATER ?

L'eau, c'est bien, en particulier les eaux minérales salées, mais ça ne suffit pas. Elle doit être enrichie en sel et en sucre, afin d'assurer une bonne hydratation. Bouillons de légumes salés et tisanes au miel "passent" plutôt bien. Si les nausées sont très fortes, il est préférable de boire à petites gorgées, à intervalles réguliers.

FAUT-IL PRENDRE DES MÉDICAMENTS ?

Pas forcément : il suffit parfois de se mettre à la diète et de bien se réhydrater. Quelques médicaments peuvent toutefois aider. Les pansements digestifs à base d'argile ou de charbon absorbent les éventuelles toxines et aident à diminuer la diarrhée : prendre jusqu'à six sachets de Smecta® par jour le premier jour, puis trois les jours suivants. Sans oublier les probiotiques). En revanche, les médicaments antidiarrhéiques, comme l'Imodium®, ont tendance à bloquer le transit et à prolonger la durée de l'in-

fection.

En cas de nausées ou de vomissements, on peut prendre du Vogalib® une à quatre fois par jour (comprimé à glisser sous la langue). Les solutions de réhydratation, en vente libre en pharmacie, sont utiles : un sachet d'Adiaril® à diluer dans 200 ml d'eau minérale (autant de fois que vous le voulez)

QUAND DOIT-ON CONSULTER ?

Les enfants de moins de 2 ans et les personnes âgées doivent voir un médecin. Idem s'il existe une diarrhée abondante ou sanglante, de la fièvre et des douleurs abdominales importantes. Méfiance aussi si les symptômes durent plus de quarante-huit heures. Le recours aux antibiotiques ou l'hospitalisation sont parfois nécessaires, comme cela vient de se produire avec la bactérie Escherichia coli entéro-hémorragique, en cause dans les intoxications graves qui ont démarré en Allemagne fin mai. Raison de plus pour bien respecter les mesures d'hygiène

Top Santé

JEÛNE ET DIABÈTE

Comment doit-on faire pendant le Ramadhan



Concilier diabète et Ramadhan est possible pour les diabétiques, à condition d'adapter son alimentation et son traitement aux contraintes dues à cette période d'abstinence, du lever au coucher du soleil.

Une personne souffrant de diabète doit avoir conscience que faire le Ramadhan présente des risques pour sa santé liés au jeûne et au bouleversement du rythme et du contenu de l'alimentation. C'est pourquoi il est important de consulter l'avis d'un médecin spécialisé dans le diabète avant le début du Ramadhan. A noter que celui-ci est contre-indiqué en cas de diabète déséquilibré traité par insuline.

Ramadhan et diabète, quels sont les risques ?

Dans la journée, le principal risque est de faire une hypoglycémie, si le patient n'a pas pris soin de faire adapter son traitement en concertation avec son

médecin, A l'inverse, au coucher du soleil, l'éventuel excès de calories augmente le risque d'hyperglycémie, qui se traduit par une soif intense et des urines particulièrement abondantes pouvant aller jusqu'à la déshydratation.

Les règles d'or :

On surveille régulièrement son taux de glycémie : on fait deux glycémies capillaires pendant le jeûne. On en fait une aussi avant chaque repas : une avant le repas "Al Ftour" après le coucher du soleil ; une avant le repas "Al Ichaa" qui suit de quelques heures "Al Ftour", et une avant le "S'hour" avant le lever du soleil. Si vous voyez que votre glycémie est inférieure à

0,70 g/l, pensez à rompre le jeûne.

Côté alimentation, on a tendance à manger trop gras et trop sucré pendant la période du Ramadhan tandis qu'on sacrifie les sources de fibres présentes dans les fruits et légumes frais. La solution ? Dites oui aux dattes, au pain et aux soupes de chorba, harira ou de tchicha. On met, en revanche, le holà sur les pâtisseries orientales comme les makroud, les zlabia, et les viennoiseries. Exit aussi les fruits oléagineux type cacahuètes, pistaches et les sodas. L'essentiel est d'avoir une alimentation équilibrée répartie sur deux ou trois repas pendant la rupture du jeûne.

Charlize Theron : Larguée pour son anniversaire, à 36 ans, elle reste divine

La divine Charlize Theron célèbre aujourd'hui ses 36 printemps mais c'est plus seule que jamais que nous l'avons croisée à Los Angeles. L'actrice américaine a choisi d'aller chez le coiffeur pour oublier sa solitude... Séparée de Stuart Townsend depuis janvier 2010, on la disait très proche de Ryan Reynolds, mais il semblerait que le beau Canadien ait décidé de mettre un terme à leur idylle... Larguer une fille juste avant son anniversaire ? Pas classe, Ryan.

Actrice aux talents multiples, égérie Dior, Charlize Theron a pourtant une belle carrière mais ne semble pas avoir mis la main sur celui qui lui fera retrouver le sourire.

C'est donc en solo que nous l'avons vue hier, samedi 6 août, dans les rues de Los Angeles. Nous n'avons pas résisté à l'envie de vous faire revivre les plus belles sorties de la sculpturale blonde d'origine sud-africaine. Happy Birthday Charlize.



LE CARNET DU MIDI

1937 LE PLUS ACCLAMÉ DES AMÉRICAINS

Dustin Hoffman est un acteur américain, né ce jour à Los Angeles. Il s'est fait connaître grâce à son rôle dans Le Lauréat, qui lui ouvrit les portes d'une carrière de haute qualité avec Macadam cow-boy, Little Big Man, Papillon et Les hommes du président. Devenu l'un des acteurs les plus acclamés du cinéma américain, il remporta deux fois l'Oscar du meilleur acteur pour Kramer contre Kramer et Rain Man. Il est né à Los Angeles, dans une famille juive d'origine roumaine et ukrainienne. Fils d'un décorateur de plateau, Dustin Hoffman étudie l'art dramatique. Il fait ses débuts sur les planches, dans une pièce de Samuel Beckett. Le Lauréat (1967), qui lui vaut une nomination à l'Oscar du meilleur acteur. Le succès qu'il remporte alors lui permet de profiter des fastes années 1970 du cinéma américain, et, variant les registres, de multiplier les tournages de films dont la plupart sont depuis devenus des classiques du 7ème art. Dustin Hoffman a soutenu John Kerry lors de l'élection présidentielle de 2004, a assisté à la cérémonie d'investiture de Barack Obama et est un proche de Ralph Nader. En 2006, il avait cependant soutenu la réélection d'Arnold Schwarzenegger au poste de gouverneur de Californie. En juillet 2010, il décide d'annuler sa participation au festival international du film à Jérusalem sans donner de raison officielle. Dans une déclaration au Jérusalem Post, Molad Hayo, directeur de la manifestation, pense qu'il y a un rapport avec l'attaque de la flottille dans la mesure où les organisateurs ont été avisés de son refus de participer au lendemain de l'attaque.



1950 LA PRÉFÉRÉE DU PS

Martine Aubry, née Martine Delors voit le jour à Paris dans le XVIIème arrondissement. C'est une femme politique française. Ministre de l'Emploi et de la Solidarité de 1997 à 2000, elle met notamment en œuvre la réforme des 35 heures et instaure la couverture maladie universelle (CMU). Elle devient ensuite maire de Lille et présidente de la communauté urbaine de Lille. Première secrétaire du Parti socialiste depuis le 21 novembre 2008, elle est candidate à la primaire socialiste de 2011 en vue de l'élection présidentielle de 2012. Elle est la fille de Jacques Delors, ministre socialiste des Finances de 1981 à 1985, puis président de la Commission européenne. Le 20 mars 2004, elle épouse l'avocat lillois Jean-Louis Brochen. Elle avait épousé en premières noces, le 6 octobre 1973, Xavier Aubry, avec lequel elle a une fille, Clémentine, née en 1978, actuellement administratrice de l'auditorium du musée du Louvre. Martine Aubry conserve le nom de son premier mari, sous lequel elle s'est fait connaître. Elle est titulaire d'une licence de sciences économiques obtenue à l'Université Paris II Panthéon-Assas et diplômée de l'Institut des sciences sociales du travail, sort également diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris en 1972. À la suite de l'élection à la présidence de la République de François Mitterrand en 1981, elle occupe divers postes aux ministères du Travail et des Affaires sociales. Elle milite au Parti socialiste depuis 1974. Elle fonde le club Réformer, groupe de réflexion politique. Elle est chargée, en décembre 2004, avec Dominique Strauss-Kahn et Jack Lang, de préparer un projet politique en vue des échéances électorales de 2007. Le 28 juin 2011, date d'ouverture officielle du dépôt des candidatures à la primaire, elle annonce



« candidature à l'élection présidentielle » depuis son fief de Lille.

1958 UN ARTISTE PLURIDISCIPLINAIRE

Francis Lalanne, né ce jour à Bayonne est un auteur-compositeur-interprète de chansons et acteur français. Ses -parents maternels libanais, grands-parents paternels béarnais et basques, mère née en Uruguay, père fonctionnaire des Nations unies au Moyen-Orient. Après son baccalauréat, il s'installe à Paris pour s'inscrire en lettres modernes à la Sorbonne. Il chante dans les asiles et les prisons. À cette époque, il réalise une maquette qui est refusée par les maisons de disques. En 1979, il enregistre son premier album : Rentre chez toi. Sur France Inter, l'animateur radio Jean-Louis Foulquier diffuse dans son émission les chansons de l'album qui devient alors un succès auprès du public et des critiques. En plus de ses activités d'auteur-compositeur-interprète, Francis Lalanne a écrit plusieurs romans et recueils de poésie. Il a écrit un livre de poèmes en vers dans lesquels il reproche à Nicolas Sarkozy de ne pas respecter le vote des Français concernant le traité constitutionnel européen en mettant au point le traité de Lisbonne. Il dénonce aussi la France comme n'étant plus un état de droit et croit au risque révolutionnaire



1981 LA STAR DE LA PETITE BALLE DE TOUS LES TEMPS

Roger Federer est un joueur de tennis suisse qui voit le jour à Bâle d'une mère sud africaine et d'un père suisse. C'est un germanophone. Il a commencé sa carrière en tant que professionnel en 1998. Son doublé Roland-Garros-Wimbledon en 2009 lui a permis de réaliser le Grand Chelem en carrière sur quatre surfaces différentes et de cumuler un record de seize titres du Grand Chelem, ce qui a conduit de nombreux observateurs, joueurs et spécialistes, à le considérer comme le plus grand joueur de tennis de tous les temps. Roger Federer commence à jouer au tennis dès l'âge de huit ans en intégrant le club de tennis TC Old Boys dans sa ville natale de Bâle. Il réussit à bas à devenir champion national dans toutes les catégories junior. À douze ans, il décide de poursuivre sa formation afin de passer joueur de tennis professionnel. Grâce à son jeu relâché et une bonne hygiène de vie, Roger Federer a été généralement épargné par les blessures, gagnant des matchs parfois très longs et intenses, et ce malgré des saisons longues et éprouvantes pour l'organisme. Il est marié depuis le 11 avril 2009 à l'ancienne joueuse de tennis suisse d'origine slovaque, Miroslava « Mirka » Vavrinec qu'il a rencontrée lors des Jeux olympiques de Sydney en 2000. Elle est également son manager. Ils ont eu des jumelles en date du 23 juillet 2009. Roger Federer s'est beaucoup investi dans diverses actions humanitaires, notamment en faveur des enfants. En 2003, il crée la Fondation Roger Federer afin d'ai-



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1815 Napoléon part en exil pour l'île de Sainte-Hélène

Napoléon fut emprisonné et déporté par les Britanniques sur l'île Sainte-Hélène, commandée par Sir Hudson Lowe. Il arriva sur l'île le 17 octobre 1815. Avec une petite troupe de fidèles, parmi lesquels le comte de Las Cases, il se dédia à l'écriture de ses mémoires pour la postérité.

1873 Paul Verlaine emprisonné

Paul Verlaine entre à la prison de Mons en Belgique pour deux ans pour avoir tiré deux coups de revolver sur Arthur Rimbaud lors d'une dispute en pleine rue à Bruxelles.

1919 Charles Godefroy passe sous l'Arc de triomphe avec son biplan



Passer sous l'Arc de triomphe est un projet qui habite de nombreux pilotes des débuts de l'aviation, tout comme passer sous les ponts, sous la tour Eiffel, ne serait-ce que pour braver les interdits, repousser les limites. L'heure est encore aux exploits de ce genre et les aviateurs passent pour être capables de tout. Pourtant

l'Arc de triomphe représente un risque insensé. Certains s'y refusèrent, et non des moindres. Durant la guerre, Georges Guynemer, « l'as des as » aux cinquante-quatre victoires, avait déclaré que passer sous l'Arc était simplement impossible. Le pionnier du ciel, Roland Garros, un moment tenté par le projet, devait également y renoncer en prédisant la mort de celui qui oserait relever le défi. La victoire de 1918 et plus précisément le grand défilé sur les Champs-Élysées en 1919 précipitent la réalisation de l'exploit.

1925 Premier congrès national du Ku Klux Klan à Washington.

Le Ku Klux Klan (appelé souvent par son acronyme KKK ou également le Klan) est une organisation d'extrême droite américaine. Elle prône la suprématie de la « race blanche » sur les autres « races », l'antisémitisme et la xénophobie en général.

1938 Début de la construction de camp de concentration Mauthausen



Le 8 août 1938, Himmler ordonna de transférer quelques centaines de prisonniers de Dachau vers la petite de Mauthausen, tout près de Linz. Le but de ce transfert était de construire un nouveau camp afin de fournir une main-d'œuvre gratuite à la carrière de pierre "Wiener Graben" située à proximité immédiate.

Jusqu'en 1939, le travail de ces prisonniers consista essentiellement à construire les baraques et les quartiers d'habitation SS. En tout et pour tout, le camp principal de Mauthausen était constitué de 32 baraques entourées d'une enceinte barbelée placée sous courant électrique à haute tension, de hauts murs et de plusieurs miradors. Suite au nombre extrêmement élevé de prisonniers entassés dans le camp principal, Franz Ziereis, commandant du camp, ordonna d'agrandir l'enceinte du camp vers le nord et l'ouest. Cette partie du camp fut appelée le "Camp russe". Les juifs hongrois et les prisonniers de guerre russes y furent placés et durent y survivre en plein air, sans aucune possibilité de s'abriter du froid et de la neige.

1942 Nehru et Gandhi arrêtés

Les Britanniques font arrêter Mohandas Gandhi, Jawaharlal Nehru et d'autres chefs nationalistes indiens. Ces arrestations font suites au Congrès national indien qui a approuvé le mouvement de la désobéissance civile appelé "Quit India". Elles entraîneront des émeutes qui feront huit morts. Gandhi et Nehru seront emprisonnés à plusieurs reprises jusqu'en 1945. L'Inde obtiendra son indépendance en 1947.

1942 Six espions allemands exécutés sur la chaise électrique

George John Dasch Ernest Peter Burger /Heinrich Harm Heinck John Kerling / Werner Thiel etRichard Quirin, six espions allemands qui faisaient partie d'une équipe de sabotage qu'un sous-marin allemand avaient débarquée à Long Island à la faveur d'un temps brumeux le 12 juin précédent.

Ils avaient pour mission de détruire différentes infrastructures américaines, telles des usines, des ponts et des lignes de chemin de fer.

Mots Fléchés N°602

coureur rapide interpellent	frapper fort inspiration	trainaille direction	démuni d'ailes	coquer petite quantité	trou dans la peau remettra à neuf	peïneras
soit finement solides flâtons				effroi		numéro de début
sel du tli cheminée		tourmente prendre au collet		nickel au labo		
resserre belle- file		sentrais mauvais canon		très épaisse faites 3 fois		très dé- nouillée
scarlates	animaux			faire un choix lait paillé		
ferme d'âne nilas	coqstaud		dictateur			grand dés
difficile	titre féodal fruit à noyau		attelles	riches terme de court		
arc en l'amphe esqé- ration	rousse beuse ohien d'arrêt		fenné confes- sion		étain du chimiste molne solitaire	mis sur un siège
entres en action queman- deuse		poserals des osseaux mapètes		osés du front fin de verbe	convient	
déments	pronom pour ami parfum de parés		genre de lentilles cheville de métal	titre anglais brins de lavande	vases dulabo	partie de l'arbre
petits bavards garçon d'écurie		échelon- neront	abri de poussins saint purén-sen	volaille voleur terme anténo	refus oatéco- rique	quart d'an chaud
logique				prolec- tion de film		

SUDOKU	N°602	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHS 601
---------------	--------------	------------------------	----------------------------------

7		5		6				
4	8	3	1			5		2
6				9				8
1		5	6					2
2				3	1	8	6	9
8	3		4					
					3	1		4
		9	7					3
3			8	1				

4	7	9	3	8	1	6	5	2
1	2	5	7	6	4	8	3	9
3	8	6	2	9	5	1	7	4
9	4	8	6	2	7	3	1	5
6	3	2	5	1	8	4	9	7
7	5	1	9	4	3	2	8	6
2	1	7	8	5	6	9	4	3
5	9	4	1	3	2	7	6	8
8	6	3	4	7	9	5	2	1

• F • R • G • H • S • F • R
CIVILEMENT • ARA
• GODELUREAUX • S
FURET • LETTRES
• RASADE • TU • ECU
LAC • LASSERA • OR
• TETER • AMENERA
MISE • DOPE • ETC •
• O • ID • GENA • REG
GNON • BRUTALISE
• STRIER • RUE • N
SITUES • SE • ERSE
• MER • SO • VAS • AR
ABNEGATION • VIA
• UT • ANISETTE • L
REALITES • ERRAI
• TON • ZUT • AILS
AVOUEUR • EHONTEE
• OIE • AC • ESSE • R
VIREE • RIMAI • LA
• RESTAURE • THES

PROGRAMME TÉLÉ



08h00 : Journal télévisé
 08h15 : Sabah El Khaïr
 10h00 : El-Touyou El-Mouhadjira
 11h00 : Djinan Wa Kinan
 Série Dessins animés
 11h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
 11h45 : Hadi biladi
 12h30 : El-Miyah Wa hayat
 13h45 : El--Chahroua
 14h30 : El-Dorousse El-Mouhamadia
 15h30 : El-Assouaq El-Chabiya
 16h00 : Haya haya
 16h15 : choronique animaux zoo
 16h20 : Madinat El-Asmak
 16h30 : El-Tarique Ila Lah
 16h45 : Programme religieux
 17h00 : Journal télévisé
 17h15 : Moutâat El-Maida
 Émission culinaire
 17h40 : Les horaires du Iftar
 17h45 : Mara hana Mara El-Hih
 18h00 : Mahatat Ramadhan
 18h50 : Min Niaâmihi
 19h00 : Oulama El-Djazair
 19h30 : Oulama Fi Ardh Islam
 19h45 : Qoran
 20h00 : Chant Religieux
 20h20 : Djami Family
 Série Humoristique
 20h45 : Houwa wa Houwa
 20h50 : camera chourba
 21h00 : Journal télévisé



06:00 Dog Tracer : Mona Lassie
 06:30 Tfoù
 08:20 Météo
 08:25 Téléshopping
 09:00 Tfoù
 11:00 Météo
 11:05 Secret Story
 11:55 L'été au vert
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 13:00 Journal
 13:40 L'été au vert
 13:45 Météo
 13:50 Météo des plages
 13:55 Les feux de l'amour
 14:55 Les soupçons du coeur
 16:35 Les frères Scott
 17:25 Ghost Whispere
 18:15 Secret Story

19:05 Money Drop
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:35 L'été au vert
 20:38 C'est ma Terre
 20:40 Météo
 20:45 Joséphine, ange gardien
 22:35 New York, unité spéciale
 23:20 New York, unité spéciale
 00:05 New York, unité spéciale
 01:00 Sept à huit
 01:55 C'est quoi l'amour ?
 04:00 Histoires naturelles : Dans la gueule du loup
 04:25 Très chasse, très pêche : Pêche en mer au sud de la Corse
 04:50 Musique
 05:05 Sur les routes d'Ushuaïa



06:05 Freddie
 06:30 Télématin
 09:00 Météo des plages
 09:05 Des jours et des vies
 09:35 Amour, gloire et beauté
 10:00 Chante !
 10:30 Coeur océan
 10:55 Coeur océan
 11:20 Météo
 11:30 Les Z'Amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo
 13:00 Journal
 13:40 Météo
 13:45 Consomag
 13:50 Le jour où tout a basculé
 14:45 Nestor Burma
 16:20 Fais pas ci, fais pas ça
 17:15 Fais pas ci, fais pas ça
 18:05 Côté match
 18:10 5 touristes : ASaint-Martin
 19:00 Mot de passe
 19:45 L'agenda du week-end
 19:48 Météo des plages
 19:50 Météo
 19:55 Image du jour : Rugby
 20:00 Journal
 20:30 Tirage du Loto
 20:33 Météo
 20:35 Private Practice
 21:15 Private Practice
 22:00 Private Practice
 22:40 Private Practice
 23:25 John Rambo
 00:50 Expression directe

00:55 Dans quelle éta-gère
 01:00 Journal de la nuit
 01:10 Météo
 01:15 Au clair de la lune
 01:16 Manon
 02:30 Danger corruption
 03:25 24 heures d'info
 03:35 Météo
 03:40 Métiers dangereux et spectaculaires : Pompiers du pétrole
 04:30 Les Z'Amours
 05:00 24 heures d'info
 05:10 Météo
 05:15 Freddie : Halloween
 05:40 Dans quelle éta-gère
 05:45 Freddie : Rose à tout prix !



06:00 Euronews
 06:40 Ludo
 08:15 Ludo vacances
 10:45 C'est pas sorcier
 11:10 Consomag
 11:20 Plus belle la vie
 11:45 Le 12/13
 11:47 Météo
 11:50 Edition de l'outre-mer
 12:00 Journal régional
 12:25 Journal national
 12:50 Météo
 12:55 Connaissez-vous bien la France ?
 13:40 Keno
 13:45 En course sur France 3
 14:05 Inspecteur Derrick
 15:05 En quête de preuves
 15:55 En quête de preuves
 16:50 Slam
 17:20 Un livre un jour
 17:30 Des chiffres et des lettres
 18:05 Questions pour un champion
 18:40 Météo des plages
 18:45 19/20
 18:46 Edition nationale
 18:50 Edition locale
 19:00 Journal régional
 19:28 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 Plus belle la vie
 20:35 Si on chantait
 22:35 Une histoire épique
 22:36 Météo
 22:40 Soir 3
 23:05 Tout le sport

23:10 Au p'tit bonheur la France
 00:05 La case de l'oncle Doc
 00:06 Portés disparus
 01:05 Soir 3
 01:30 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 M6 clips
 07:15 Météo
 07:20 Un, Dos, Tres : Surprise !
 08:00 Un, Dos, Tres : Mère et fils
 08:55 Météo
 09:00 M6 boutique
 10:00 Météo
 10:15 La petite maison
 11:40 La petite maison
 12:40 Météo
 12:42 Météo des plages
 12:45 Le 12 45
 13:00 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:42 Météo des plages
 13:45 Le dernier templier
 15:30 Le dernier templier
 17:00 Un gars, une fille
 17:40 Un dîner presque parfait
 18:45 L'été de 100 % mag
 19:40 Météo
 19:43 Météo des plages
 19:45 Le 19 45
 20:05 Soda
 20:45 L'amour est dans le pré
 22:35 Belle toute nue
 00:10 Prison Break : Le grand soir
 01:00 Prison Break : Les fugitifs
 01:45 Tout le monde peut jouer
 02:15 M6 Music
 03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
 19:30 Un billet de train pour
 19:55 Les nouveaux paradis
 20:40 L'année dernière à Marienbad
 22:10 Souvenirs d'une année
 23:00 Edita Gruberova
 23:55 Le Caravage
 00:50 Teenage Angst
 01:55 Astéroïdes, de la vie à la mort
 02:45 L'expansion de l'univers est-elle infinie ?
 03:40 Lascaux, le ciel des premiers hommes
 04:40 Classification systématique du vivant extraterrestre



-06:00 Gym direct
 07:30 Téléachat
 09:00 Tous les goûts
 09:45 Le mag de l'été
 10:45 À vos régions
 11:40 A vos recettes
 12:10 Le prince de Bel-Air
 12:35 Le prince de Bel-Air
 13:00 Le prince de Bel-Air
 13:35 Lucas Ferré : Le plaisir du mal
 15:20 Rêver peut-être
 17:00 Drôles de vidéos
 18:50 Le mag de l'été
 19:55 Le prince de Bel-Air
 20:20 Le zapping
 20:40 100 % immersion
 22:20 100 % immersion
 00:00 Gangs de France : Nantes
 01:00 Quartier général : Dans les coulisses d'une grande manif
 02:30 Revolver aux Vieilles Charrues
 03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
 09:40 Disney Break
 09:41 Hannah Montana
 10:05 Hannah Montana
 10:35 South Park
 11:00 South Park : Les rouquins
 11:30 South Park : Déprogrammé
 12:05 Friends
 12:30 Mariés, deux enfants
 13:00 Friends
 13:30 Le ticket de la semaine
 13:35 Les Cordier, juge et flic
 15:20 Les Cordier, juge et flic
 17:10 Le rêve de Diana
 17:40 Le rêve de Diana
 18:10 Le rêve de Diana
 18:45 Stargate Atlantis
 19:35 Stargate Atlantis
 20:35 Les sables de l'enfer
 22:15 L'empire des loups
 00:30 La cinquième soeur
 02:00 Poker
 03:00 Drop'In
 03:15 Classe mannequin
 03:38 Classe mannequin
 04:03 Classe mannequin
 04:28 Classe mannequin
 04:51 Classe mannequin
 05:17 Classe mannequin
 05:42 Classe mannequin

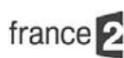


19h45

Joséphine, ange gardien : Le festin d'Alain



Réalisateur: Philippe Monnier. Avec: Mimie Mathy (Joséphine), Marie Fugain (Valérie), Jean-Pol Brissart (Yves Chatel), Emmanuel Patron (Stéphane), Elsa Mollien (Marina).
 Il semble qu'Alain ait tout pour être heureux : une femme belle, intelligente, qui l'aime et le soutient dans tout ce qu'il entreprend, un restaurant étoilé, les activités connexes qui marchent bien... Quelle peut donc bien être la mission de Joséphine ? Elle se fait engager comme commis pâtisseries dans le restaurant pour comprendre ce qui s'y passe. L'arrivée du célèbre critique culinaire Yves Chatel, met toute l'équipe du restaurant en ébullition.



22h25

John Rambo



Réalisateur: Sylvester Stallone. Avec: Sylvester Stallone (John Rambo), Julie Benz (Sarah Miller), Paul Schulze (Le Dr. Michael Burnett), Matthew Marsden (School Boy), Graham McTavish (Lewis).
 John Rambo s'est retiré dans le nord de la Thaïlande, où il mène une existence simple dans les montagnes. Il pêche et capture des serpents venimeux pour les vendre, et se tient à l'écart de la guerre civile qui fait rage non loin de là, sur la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar - l'ancienne Birmanie.



23h06

Portés disparus



Réalisateur: Monique Seemann, Laurent Lutaud.
 Ils étaient plus de 130 000 alsaciens et mosellans incorporés de force dans l'armée allemande dans une Alsace-Moselle annexée de fait depuis 1940. De jeunes vies précipitées dans la guerre. Entre la Norvège, la Roumanie, la Pologne, la vaste Russie, près de 10 à 12 000 d'entre eux ont disparus au front ou dans les camps soviétiques... Des vies brisées et pour les familles, des questions sans réponse. Soixante cinq ans après la fin de la guerre, leurs veuves, leurs enfants, frères, soeurs, neveux ou nièces sont toujours sans nouvelle de ces milliers de soldats alsaciens et mosellans disparus.



Gérant : Reda Mehigueni
 e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
 Sihem Henine
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf
 BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

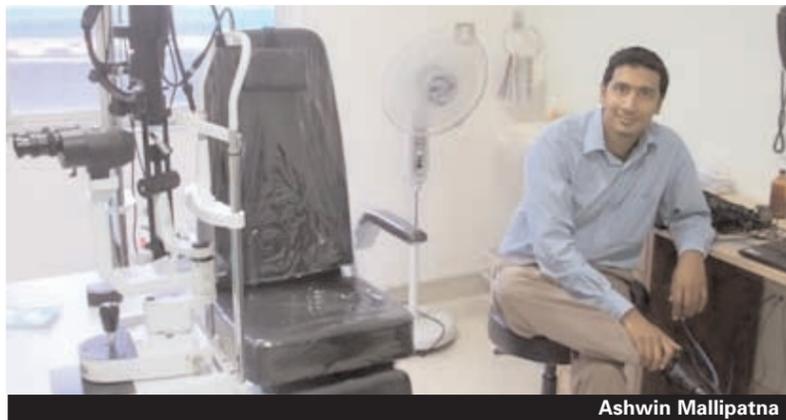
Un appareil photo pour dépister les problèmes de vue



Une technique utilisant un simple appareil photo ancienne génération pourrait aider à la détection des problèmes de vue autour du monde, et en particulier dans les pays en voie de développement, relate le blog Babbage de The Economist.

Pour le moment, c'est l'ophtalmoscope, un appareil lourd et coûteux, qui est utilisé afin d'établir les diagnostics de problèmes de vue. Mais Ashwin Mallipatna et Alefia Merchant, respectivement chirurgien de l'œil à l'hôpital Narayana Nethralaya de Bangalore en Inde et étudiante en médecine, ont mis au point une nouvelle technique basée sur l'observation des yeux rouges provoquée par l'exposition à un flash photo.

En effet, lors du déclenchement d'un flash, souvent utilisé dans l'obscurité ou en faible lumière, la pupille n'a pas le temps de s'acclimater et reste dilatée, permettant à la lumière de rebondir sur la rétine. Celle-ci étant gonflée de vaisseaux sanguins, cela donne alors le fameux effet "yeux rouges" tant redouté par les photographes, résume Slate.fr.



Ashwin Mallipatna

Une technique adéquate

Selon les deux chercheurs indiens, cette technique permet d'une manière simple, efficace, et rapide (moins de cinq minutes), de déterminer la présence de problème de vue. Pour cela, il suffit d'analyser la photographie résultant de l'emploi du flash. Par exemple, la couleur des yeux d'un enfant après le flash va indiquer si celui-ci souffre d'une anomalie. Si les yeux sur la photo ne sont ni oranges ni rouges, cela suggère un besoin immédiat d'aide médicale. Par ailleurs, si l'un des yeux semble plus sombre ou terne que l'autre, "cette asymétrie pourrait être le signe d'une occlusion veineuse d'un des yeux", cite Slate.fr. Le flash photographique permet ainsi en quelque sorte de radiographier l'œil, grâce à la rétine et ses photorécepteurs.

Des essais concluants mais des obstacles importants

Afin de tester leur technique, les deux chercheurs se sont rendus à Pavagada, un village à 168 kilomètres de Bangalore, où des infirmiers traitent la "lépreuse, la tuberculose et d'autres maladies chroniques". Pour 160 enfants, ils ont alors comparé les résultats obtenus grâce au flash photo et ceux découlant d'un ophtalmoscope. Et malgré quelques "faux-positifs", les conclusions du test se sont avérées plutôt concluantes. Cette découverte intervient dans un contexte particulièrement difficile. A Pavagada par exemple, les enfants sont rarement amenés chez le médecin pour une consultation avant l'âge de 9 ans, relatait le Times of India en juin 2010. Or, à ce moment-là, il est déjà trop tard pour soigner l'enfant qui pourra ensuite souffrir de cécité.

Près de 50% des Européens auraient un ancêtre commun avec Toutankhamon



Des chercheurs suisses ont fait une découverte surprenante. Selon une analyse génétique, près de la moitié des Européens de l'Ouest auraient un ancêtre commun avec le pharaon Toutankhamon. C'est une découverte inédite et plutôt inattendue qu'a faite une équipe de généticiens suisses du centre généalogique iGENEA basé à

Zurich. Selon les analyses génétiques qu'ils ont réalisées, près de 50% des Européens de l'ouest auraient un ancêtre commun avec le pharaon Toutankhamon mort en 1323 avant notre ère. Pour arriver à une telle conclusion, les chercheurs ont en fait reconstruit le profil ADN de Toutankhamon, de son père Akhenaton et de son grand-père Aménophis III à l'aide d'informations contenues dans un film du réseau Discovery. Ils ont alors observé que le jeune pharaon appartenait à l'haplogroupe R1b1a2, soit exactement comme 50% des hommes de l'Europe de l'ouest. Comme l'explique Radio-canada.ca, un haplogroupe est un groupe qui forment des blocs de différents gènes situés sur un même chromosome à proximité les uns des autres et qui est habituellement transmis ensemble à la descendance. Selon les chercheurs, ceci serait donc bien la preuve que la moitié des Européens a un ancêtre commun avec Toutankhamon. Mais plus étonnant encore : seuls 1% des Egyptiens actuels partageraient l'haplogroupe du pharaon décédé.

D'après l'étude suisse, l'ancêtre commun en question, serait originaire du Caucase et aurait vécu il y a environ 9.500 ans. Ce n'est qu'ensuite en 7.000 avant notre ère que les descendants auraient migré pendant l'expansion de l'agriculture. Toutefois, la relation avec l'Egypte n'a pas été clairement expliquée par les scientifiques qui souhaitent désormais mener davantage de recherches avec d'autres membres de la famille de Toutankhamon.

Un champignon géant découvert en Chine

La plus grande fructification de tous les champignons répertoriés jusqu'à présent vient d'être découverte sous un arbre en Chine. Le spécimen appartenant à l'espèce, *F. ellipsoidea*, a fait l'objet d'une publication dans la revue *Fungal Biology*. C'est un nouveau record. La plus grande fructification de champignon découverte en Chine mesure 10,85 mètres de long, 82 centimètres de large et pèse environ une demie-tonne. Le spécimen âgé d'au moins 20 ans est le plus important répertoriés jusqu'à présent.

La fructification, située sous un arbre a été découverte par une équipe de chercheurs étudiant initialement les mécanismes de développement de champignons dans le bois en décomposition. "Nous n'étions pas spécifiquement à la recherche de ce champignon. Nous ne savions même pas que le spécimen pouvait grossir autant. Un des petits morceaux du champignon fait presque ma taille", confie le professeur Yu-Cheng Dai, à BBC Nature.

10 mètres de long pour 450 millions de spores

Le champignon, appartenant à l'espèce *F. ellipsoidea*, est connu par les mycologues pour être un polypore vivace. Ce spécimen à tube se développe sur le bois mort et peut vivre pendant de nombreuses années, atteignant ainsi une taille considérable. Selon les chercheurs, le nouveau géant posséderait près de 450 millions de spores, destinés à produire les générations futures.

Le détenteur du précédent record était un spécimen de *Rigidoporus ulmarius*, un polypore dont la fructification a été découverte dans les jardins de Kew en Grande-Bretagne en 2003. Il mesurait environ 150 centimètres de diamètre avec une circonférence de 425 centimètres.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BATEAU PORTE-AVIONS

Inventeur : **Eugène Ely**
Date : **1911**
Lieu : **France**

Le premier décollage d'un avion en mer a eu lieu en 1910 mais seulement à titre expérimental. L'avion a décollé du croiseur américain Birmingham. Il s'agissait d'un biplan piloté par Eugène Ely. Par contre le premier navire à être transformé en porte hydravion a été le croiseur auxiliaire Foudre en août 1911. Ce n'est cependant qu'à partir de 1942 que le porte-avions est devenu la pièce maîtresse des grandes marines et les jours du cuirassé étaient comptés.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h20
Dohr	12h54
Asr	16h42
Maghreb	19h51
Icha	21h23

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1341 | Lundi 8 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

CONTACTS TOUS AZIMUTS SUR LA CRISE DE LA DETTE

Eviter une autre banqueroute économique



fait que Standard and Poor's ait finalement appuyé sur la gâchette (...) va sans aucun doute ébranler les marchés financiers à leur ouverture lundi", résume Paul Dales, analyste chez Capital Economics basé aux Etats-Unis. Les ministres des Finances et dirigeants des pays du G7 (Etats-Unis, Allemagne, Japon, France, Royaume Uni, Italie, Canada)

La veille de la reprise des marchés boursiers, des contacts tous azimuts sont menés entre banquiers, ministres et décideurs des pays du G7 notamment pour éviter une autre banqueroute financière, dans le sillage de l'étonnante dégradation de la note des Etats-Unis et de la crise de la dette en zone euro.

Avant l'ouverture des places financières aujourd'hui et leur réaction à la dégradation de la note des Etats-Unis, tout le monde retient son souffle : la réaction des marchés peut prendre toutes les directions. En fait, le G7, le G20, la Banque centrale européenne multipliaient dimanche les contacts et conférences téléphoniques d'urgence sur la crise de la dette en zone euro, suivie du séisme de la baisse de la note des Etats-Unis. Standard & Poor's (S&P) avait retiré vendredi aux Etats-Unis la prestigieuse note "AAA", dont jouissent les émetteurs d'obligations les plus fiables. Sanction inédite depuis la création de l'agence en 1941, S&P a abaissé la note du pays d'un cran à "AA+", invoquant "des risques politiques" liés à l'énorme dette publique américaine, qui dépasse 14.500 milliards de dollars. Une décision contestée vivement par le Trésor américain, qui a remis samedi en cause "l'intégrité" de l'agence. Selon lui, elle a commis une "erreur de 2.000 milliards de dollars" dans les projections de déficit budgétaire jusqu'en 2021. "Les marchés s'y attendaient déjà largement", a tempéré l'économiste en chef pour l'Europe de S&P, Jean-Michel Six. Pour lui, l'inquiétude des marchés "porte bien plus sur la reprise, sur la vigueur de la reprise économique que sur telle ou telle note en particulier". De nombreux économistes craignent cependant une descente aux enfers des marchés. "Le

ont multiplié les contacts téléphoniques ce week-end. Les pays du G20 ont également tenu dimanche matin une téléconférence, a indiqué le vice-ministre sud-coréen des Finances Choi Jong-Ku. Cette concertation avait été précédée, dans la nuit, d'une téléconférence des ministres des Finances du G7 et de leurs conseillers, entourée du plus grand secret. Une autre, entre ministres des Finances et banquiers centraux du G7, devrait suivre avant la réouverture lundi matin des marchés financiers en Asie, selon des médias japonais, qui évoquent la possibilité d'une déclaration commune destinée à calmer les marchés. Le Conseil des gouverneurs de la BCE devait pour sa part se réunir par vidéoconférence vers 16h GMT, selon des sources proches du dossier citées par l'agence financière Dow Jones Newswires. A l'agenda devrait figurer une éventuelle intervention pour venir en aide à l'Italie, troisième économie de la zone euro, dans le collimateur des marchés tout comme l'Espagne. La dégradation de la note des Etats-Unis "va provoquer des effets de ricochet sur l'Espagne et l'Italie et mettre la France sous pression", estime Charles Wyplosz, professeur d'économie aux Hautes Etudes de Genève. "La zone euro descend dans les abysses", prévient-il. La France, qui préside le G7, ne court pas de risque immédiat de perdre le label suprême "AAA", a laissé entendre dimanche Jean-Michel Six, qui a réaffirmé que la note du pays était assortie "d'une perspective stable" pour Standard & Poor's. La situation est bien plus délicate pour l'Italie". Le Premier ministre Silvio Berlusconi a promis d'accélérer son plan d'austérité "dans le but d'arriver à l'équilibre budgétaire" dès 2013, et non plus 2014.

BOUMERDÈS

Démantèlement d'un réseau de soutien aux groupes terroristes armés

Les services de sécurité ont réussi, ce week-end, à démanteler un réseau de soutien aux groupes terroristes armés, notamment de l'ex-GSPC dans les localités de Baghliya et Dellys, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources bien informées. Ce réseau est composé, selon nos sources, de quatre individus dont trois ont été arrêtés à Baghliya suite à une enquête déclenchée par les services de sécurité en collaboration de certains membres de groupe de légitime défense. Le quatrième a été arrêté, dans la soirée de vendredi dernier, dans la localité de Tagdempt dans la commune de Dellys. Ils sont soupçonnés de collaborer avec les hordes sanguinaires sévissant dans la région notamment en leur facilitant la menée de leurs exactions meurtrières. Nos sources précisent que les quatre suspects seront présentés prochainement devant les instances judiciaires de la région. Notons que les services de sécu-

rité avaient neutralisé deux réseaux de soutien aux hordes sanguinaires dans la commune de Thénia et ce, peu de temps après l'élimination de trois kamikazes dans un point de contrôle militaire et un autre réseau à Dellys. Ces deux réseaux sont composés d'une douzaine d'éléments. Par ailleurs, les forces de l'ANP poursuivent encore l'opération de ratissage enclenchée au lendemain des attentats kamikazes et l'élimination de trois kamikazes à Thénia. Cette opération est menée entre autres dans les localités de Thénia, Si-Mustapha, Zemmouri et Ammal. Le premier bilan de l'opération fait état de la destruction d'au moins deux casemates dans les maquis de Boudhar, la récupération d'un important lot de munitions. Les artificiers de l'ANP ont pu, par la même occasion, désamorcer plusieurs bombes artisanales posées par les terroristes dans les maquis.

T. O.

LA COLONISATION ISRAËLIENNE EN VIOLATION FLAGRANTE DU DROIT INTERNATIONAL

L'OCI dénonce

L'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a dénoncé hier le nouveau plan israélien prévoyant la construction de 900 logements dans une colonie juive dans la partie est de la ville d'El-Qods occupée.

"La politique de colonisation israélienne vise à créer le fait accompli en modifiant la structure démographique des territoires occupés et à isoler la ville d'El-Qods de son environnement palestinien", a dénoncé dans un communiqué le secrétaire général de l'OCI, Ekmeleddin Ihsanoglu. Ce dernier a dénoncé également "une violation flagrante du droit international humanitaire", appelant la communauté internationale à adopter "une position ferme" à l'égard d'Israël pour l'"obliger à cesser" sa politique de colonisation.

La France, la Grande-Bretagne et

l'Union européenne (UE) avaient condamné la décision d'Israël de construire ces logements. La communauté internationale n'a jamais pris de décision de sanction à l'encontre d'Israël pour ses crimes et violations des résolutions et lois internationales.

Samedi, la Russie s'est déclarée "extrêmement inquiète" de la poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés, appelant Israël à mettre un terme à ses activités illégales, qui bloquent le processus de paix depuis fin octobre 2010.

Déçus par l'attitude intransigeante d'Israël, les Palestiniens sont déterminés à faire entendre leur voix à l'Onu et à demander officiellement la reconnaissance et l'adhésion de leur Etat indépendant à l'Organisation des Nations unies.

LIBÉRATION DE 2 EX-MINISTRES

La justice tunisienne répond aux critiques

Le ministère tunisien de la Justice a fustigé samedi les critiques des partis politiques sur la libération de deux anciens ministres affirmant "la totale indépendance de la justice" tunisienne dans ses prises de décisions. Dans un communiqué, le ministère tunisien de la Justice souligne que "les juges d'instruction sont totalement indépendants dans la prise de la décision adaptée aux affaires qui leur sont présentées, conformément à ce qui leur est dicté par leur conscience et par la loi". La magistrature est devenue, depuis la révolution du 14 janvier, "totalement indépendante et seules la

conscience et la loi ont un pouvoir sur elle", a ajouté le communiqué. Répondant aux critiques d'organes d'information et de parties politiques, civiles et professionnelles, concernant la libération de Bechir Tekkari, ancien ministre de la Justice, puis de l'Enseignement supérieur, sous le régime de Zine El Abidine Ben Ali, et d'Abderrahim Zouari, ancien ministre du Transport, le communiqué affirme que "le ministère de la Justice n'intervient d'aucune manière dans les décisions prises par les juges d'instruction, parce que l'indépendance de la justice est devenue irréversible".

TIZI-OUZOU

Un terroriste arrêté à Tizirt

Un élément armé a été arrêté par les services de sécurité vendredi dernier près de la ville côtière de Tizirt, a-t-on appris hier de sources sûres. Le terroriste en question a été appréhendé par les services de sécurité en civil au niveau du village Tazeboudjt dans la commune de Tizirt.

Il était en possession de deux bombes

de fabrication artisanale, selon nos sources. Ce sont des citoyens qui ont informé la police de Tizirt de la présence de cet intrus depuis deux jours dans leur village où il venait effectuer l'achat de denrées alimentaires. Il y a une semaine, un autre terroriste a été arrêté dans la même région, rappelle-t-on.

L. B.